

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

**Sommaire :** — Enigme. — FEUILLETON, Sybille de Baugé. — CRITIQUE, La diplomatie impériale. — Les prisons en Russie. — Les exercices littéraires de la Congrégation de Saint-Hyacinthe. — Figures de rhétorique. — Faits divers. — Histoire de la semaine.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

## 5. — Enigme.

Je suis un être imaginaire,  
Je suis beaucoup et ne suis rien ;  
L'un m'appelle un mal nécessaire  
Et l'autre m'appelle un vrai bien.  
Qui m'a trop sans me satisfaire,  
Est privé d'un plaisir toujours vif et nouveau.  
Quand je règne avec l'abondance,  
Je suis pour un gourmand le premier des plaisirs ;  
Mais quand je suis chez l'indigence,  
Des mortels je ne fais qu'irriter les desirs.  
[Le mot de cette énigme au prochain numéro.]  
Le mot de l'énigme Amé insérée dans le dernier numéro est " Vin."  
Montréal, 20 septembre 1845.

## FEUILLETON.

### Sybille de Baugé.

Un dernier rayon de soleil du mois de mai 1258 s'était glissé à travers les rameaux efflorescens d'un grand chêne, à l'ombre duquel reposait depuis bien des années une ferme bressane. Sur le seuil de la porte, avaient joué, jusqu'aux derniers reflets du jour, deux enfans sous la surveillance attentive d'une femme au regard bon, à la figure calme, aux manières simples et douces. Dans le lointain, rien n'avait troublé le silence de ces lieux, si ce n'est les rares ondulations d'harmonie des olyphants (1) d'un château assez éloigné de la ferme. Du toit rustique on voyait s'élever par moment des tourbillons de fumée qui affectaient tantôt la forme d'une colonne gracieuse, tantôt les capricieuses figures de nuages, puis se dissipaient dans l'air avec lenteur. Le jour, s'éteignant en teintes progressivement pâles, avait, ce semble, lutté plus long tems avec les ombres de la nuit, et enfin toute la nature s'était enveloppée d'un voile épais.

Le père de la jeune famille, parti dès le matin pour la ville de Baugé, était rentré plus tard aussi dans l'humble village de Chandée (2) où il était attendu avec impatience. Son arrivée fut accueillie par les caresses de ses enfans au front candide et pur.

Après avoir répondu à leur tendresse : " Marie, dit-il en s'adressant à leur mère, il nous est advenu un assez grand malheur. Le seigneur Guido n'est plus. Ainsi reste veuve la dame de Baugé. Si a été grandement pleuré par tous

(1) L'olyphant était un instrument en usage dans les châteaux de la Bresse. Aujourd'hui il y a dans les fermes bressanes une imitation de l'olyphant : c'est un long cornet appelé *Bashe*, dont on se sert pour avertir les ouvriers dans le moment des repas.

(2) Chandée, village de Bresse où il existait un magnifique château ; il est sur le territoire de Vandains.

les siens ; mais depuis, trois mois après sa mort, il est venu au monde une héritière, vrai portrait de son père, dit-on : ah ! puisse-t-elle être aussi bonne que lui ! Elle a près de trois ans déjà. Avant de rendre à Dieu son âme, Guido a institué héritière l'enfant qu'il espérait, mais que, las ! il ne devait pas voir. Cette naissance a causé grande joie au château. Si m'a été dit encore qu'un puissant seigneur marquis de Montferrat, qu'on appelle *le Géant*, et une bien noble dame l'ont tenue au baptême le jour d'après sa venue à naissance.

— Le ciel en soit béni, avait repris Marie ; mais bien que si souvent vous alliez en la ville, vous me contez nouvelle toujours long tems après le fait.

— Crois-tu donc que n'ai à faire que conter semblables choses ; souvent ai aucune affaire plus nécessaire qu'à baliverner ; ne sais-tu pas qu'à certain proverbe il faut croire :

Quand la Bresse nourrit Bourgogne,  
Los se j'orte mal la besogne.

Mais quand les deux sont en souffrance, est pire la mésaventure. Chaque matin me rappelle au travail, et le soir je reviens ; ainsi jamais ne nous touchera la famine ; puis ces deux enfantlets que voilà, qui les nourrirait, si Jehan ne s'occupait qu'à des racontances !

Marie se tut, et s'occupa de réunir la famille. Après un simple repas, après les bénédictions demandées au ciel, tout dormait dans la métairie.

La nuit était belle. Sur son front étincelaient mille étoiles.

Tout à coup une main vigoureuse heurte à la porte de l'humble demeure et l'agite avec violence.

— Jehan, s'écriait en même tems une voix, vite, presto, ouvre et viens me recevoir.

A cet émoi subit, tout avait d'abord frémi dans la ferme.... Jehan s'approcha et reconnut la voix du vieux serviteur du château de Baugé.

La porte s'entrouvrit.—Tiens, Jehan, voilà une bien charmante créature. Reçois cet enfant, et toi et Marie vous aurez récompense au ciel et en la terre. Sauvez-la.... qu'il en soit silence.... autrement.... Il faut que je retourne tout de suite, j'ai plusieurs grands milles à faire. Et il laissa entre les mains du laboureur de brillantes pièces d'or, puis s'éloigna sans attendre de réponse et disparut bientôt dans l'ombre. Le fermier étourdi n'entendit que les pas précipités de sa suite.

— Belle fortune, dit-il, après s'être un peu rassuré. Tiens, Marie, notre famille s'est augmentée ; mais nous avons de l'or, et c'est une œuvre bonne pour cette piteuse créature, ce dont il faut espérer de Dieu.

Or, Jehan était une de ces excellentes natures qui, sous une écorce bien dure en apparence, recèlent un haut degré de sensibilité. Marie, sa compagne, était aussi bonne, aussi compatissante que lui ; aussi l'enfant étrangère fut-elle placée à côté de la plus jeune fille de la ferme, afin qu'elle reposât. Jehan allait reprendre son sommeil, quand il s'aperçut que le jour avait déjà percé l'étroite fenêtre de sa demeure. La pensée d'avoir une charge de plus le conduisit aux travaux des champs, et, lorsque l'heure du premier repas fut arrivée, il avait déjà rempli une longue tâche.

A son retour, il trouva la jeune orpheline mêlée à sa jeune famille et partageant sa nourriture et ses jeux. Il admira cette enfant qu'il n'avait d'abord entrevue qu'aux pâles reflets d'une faible lampe, suspendue et vacillante. Ses longs cheveux blancs tombaient en boucles sur ses épaules ; ses yeux, quoique fatigués comme des suites de la frayeur et de l'insomnie, étaient d'un bel azur ; dans ses traits, il y avait quelque chose qui accusait une origine noble et distinguée, et bientôt un signe, suspendu à son cou, le confirma dans cette pensée. Jehan et Marie la comptèrent avec un secret orgueil au nombre de leurs enfans. Avec l'âge, se développaient dans l'orpheline les plus douces vertus et les qualités les plus attachantes. Dans les hameaux voisins, il n'y avait aucune mère qui n'admirât la fille adoptive de Marie. Aussi, on aurait souvent pu entendre répéter à Jehan ces paroles qu'il adressait à ses voisins : " Notre enfant que le ciel a envoyée en notre garde a le cœur tant benigné et si tourné à dévotion filiale, que qui lui porterait outrage, mal lui tournerait." L'orpheline était également chérie de ses sœurs d'adoption. Sous son rustique vêtement de bure, elle gardait avec elles les troupeaux de leur père, et tout prospérait dans la métairie de Jehan.

Dès les tems les plus anciens, on vit dans les humbles églises de la Bresse une chapelle où l'image de la miséricordieuse vierge cachait la foi de nos aïeux. C'était elle qu'ils venaient implorer sous les doux et glorieux titres de Notre-Dame-de-Douleur, Notre-Dame-de-Bon-Secours, Notre-Dame-de-Pitié. Une confiance pleine d'abandon caractérisait la naïve piété de la famille de Jehan. La jeune orpheline sur-tout s'étudiait à recueillir les plus fraîches roses de mai, avec lesquelles elle tressait des couronnes, qu'elle déposait aux pieds de la statue vénérée dans le hameau. Les roses eurent toujours pour elle un plus doux attrait que les autres fleurs. La piété et les fleurs ont entre elles deux rapports si touchans ! De l'une s'exhale le parfum du cœur, des autres le parfum que renferment leurs calices.

Tel était le bonheur qui environnait l'humble famille de Chandée, qu'il se fut changé en la plus grande amertume, si un seul de ses membres eût été séparé des autres. Des années se passèrent dans cette vie dont tout le charme reposait dans l'union la plus intime et la plus naïve.

Un jour, à travers les longues avenues de chênes au vert feuillage et de bouleaux à l'écorce argentée qui bordaient le sentier aboutissant à la ferme, retentirent tout à coup les pas précipités de chevaux, dont le bruit se mêlait à de joyeuses fanfares. Dans des flots de poussière roulait un brillant équipage qui vint s'arrêter devant l'entrée de la ferme de Jehan. Un varlet, décoré de riches livrées, précédait dans la chaumière ses nobles maîtres. A sa voix, la porte s'était entr'ouverte. Le comte et la comtesse de\*\*\* en avaient franchi le seuil, et déjà ils se trouvaient en présence des villageois, dont le regard surpris témoignait assez de leur respect mêlé de crainte.

La noble dame réclama une enfant, et les rassura en leur promettant sa protection. Plusieurs sentimens surgirent alors dans le cœur de Jehan et de Marie, et l'appréhension de perdre l'enfant adoptive, leur fit oublier le contraste qui

régnait entre leur pauvre demeure et les vêtements splendides de leurs hôtes. Le noble étranger redemandait encore l'enfant quand, se tenant par la main, trois jeunes bergères rentrèrent à la chaumière. La dame tressaillit et les reçut avec empressement ; puis elle les envisagea tour à tour. Rien dans leur costume n'aurait pu lui révéler l'enfant que son regard demandait, si une croix dans le centre de laquelle brillait un portrait ne lui eût désigné le signe qu'on lui avait indiqué. Cette enfant n'était plus mystérieuse pour elle, et ses bras l'avaient déjà serrée avec amour avant le moment où Jehan la confirmait dans cette reconnaissance.

"Honneur, Noël à vous, puissante dame," s'était-elle écriée; "honneur à notre suzeraine," avait répété l'entourage du comte. Et la timide orpheline se trouvait entourée des soins les plus délicats. Une parure brillante remplaça ses habits de bure ; à son humble coiffure bressane succéda un bandeau chargé de pierres, et son cou s'entoura d'une rivière de diamans. Mille pièces d'or roulaient sur la vieille table de chêne, et l'orpheline tremblante, dont le regard et le cœur s'efforçaient en vain de s'attacher à Jehan et Marie, à ses sœurs aînées, se vit comme arrachée malgré elle aux étreintes de sa famille d'adoption, et fut conduite dans le char magnifique qui l'attendait : puis, l'équipage roula et disparut, à l'horizon....

Sur les confins de la province, au bord du Léman, s'élevaient les tours d'un antique château. Autour de ses murs le lac étend ses vastes ondes à une profondeur de mille pieds ; c'est ce qui a mesuré la sonde du haut des blancs créneaux que les flots environnent. Chillon, jadis demeure féodale des ducs de Savoie, palais superbe qui se décora si souvent pour les fêtes somptueuses, pour les brillantes cérémonies du moyen-âge, pour les pompes de la chevalerie, Chillon, dont un poète (lord Byron) immortalisa les souvenirs, et encore assis sur son rocher, avec ses murs, ses grandes salles, ses prisons, ses poutres noircies. C'était en 1272. Tout ce que la cour des comtes de Savoie avait de plus magique était réuni dans l'enceinte du château plus que gothique. Ce jour-là, les vives acclamations, le bruit des cors, des trompettes et des instrumens sonores retentissaient au loin. Une grande fête s'y donnait. Philippe de Savoie, archevêque élu de Lyon, amenait au pied des autels un jeune prince, Amé IV, son neveu, et une jeune et noble héritière, dont la Bresse avait été le berceau, et où son enfance s'était écoulée dans l'obscurité, quoique son nom rappelât les plus beaux titres de gloire dans ces contrées. C'était Sybille de Baugé, l'auguste et unique rejeton de l'ancienne maison des puissans seigneurs de la Bresse. L'infortune l'avait d'abord mise au rang des orphelines, mais le ciel, jaloux de favoriser l'innocence, avait permis que le mystère de l'iniquité fût révélé, et Sybille, la jeune fille des sires de Baugé, dans une solennelle circonstance, voyait son sort se lier à celui du jeune Amé. L'évêque de Genève bénit leur alliance, qui réunit le magnifique apanage de l'orpheline aux riches espérances du comte Amé, la Bresse à la Savoie.

Tous les vassaux, tous les seigneurs relevant de la nouvelle couronne qui venait de se former des flurons des insignes de la Savoie et de ceux de la Bresse, vinrent se prosterner tour à tour et prêterent le serment de fidélité à leurs nouveaux suzerains. Pendant que le ravissement tenait en suspens tous les esprits, Sybille sentait se projeter dans son cœur des contrastes, à l'influence desquels son âme pouvait à peine se soustraire.

La pensée lui rappelait sans cesse des jours humblement écoulés dans l'oubli des grandeurs. C'était un prodige qu'elle ne se pouvait expliquer, un charme qui lui rendait plus

inexplicable encore l'empressement qu'elle voyait autour d'elle et qui agissait comme un prisme sur son regard.

Dans une vaste cour d'armes, préparée par les soins des nombreux varlets du comte, avaient été étalées dès la veille les bannières de la maison de Savoie. C'étaient celles d'Amé et de Baugé, portant azur au lion d'hermine ; à côté, se dessinaient sur de riches tentures le portrait de Sybille tenant une rose à la main, car elle avait choisi elle-même cet emblème délicat. Plus loin, c'était un riche paysage représentant un joli village de la Bresse, avec ses bois, ses prairies, son château, ses nappes d'eau bleuâtres. Le sceau des seigneurs de Baugé, portant un coursier avec un cavalier, sur la main duquel était un faucon. Le tout était entrecoupé agréablement par d'ingénieuses devises tracées en lettres d'or. Aux colonnes du portail, sculptées avec art, étaient appendus des faisceaux d'armes flamboyant aux rayons du soleil ; elles étaient le signe d'un tournoi. Deux seigneurs présentèrent chacun un de leurs sujets qui devaient se disputer l'honneur de la victoire. C'étaient le marquis de S... et le marquis de F..., de la province de Bresse. Ce dernier avait dans les rangs de ses serviteurs un vigoureux écuyer, dont le bras maniait avec force et dextérité la francisque. Il l'opposa au Piémontais qui'avait amené le marquis de S....

Les deux rivaux apparurent sur la scène. Le Piémontais se présenta d'abord : il était grand et revêtu de sa cotte d'armes ; il salua son juge, auquel il remit sa hache, surmontée d'une pointe et garnie d'un côté d'un bec de faucon, et de l'autre d'un mail rond ; son rival s'élança de son pavillon, portant sur l'estomac les armes de son maître, muni de toutes pièces, la visière de son heaume baissée, et vint s'incliner devant le comte Amé, qui reçut de lui sa francisque au large taillant, et la lui rendit selon l'usage accoutumé. Les devoirs étaient remplis, les cris s'étaient fait entendre, les cérémonies étaient accomplies ; le juge, vêtu de sa longue robe de satin bleu et de son pourpoint eramoisi, éleva les bâtons qu'avaient déposés les deux champions, et la lutte commença. Tous deux, après s'être signés, élevèrent leurs armes. Le Piémontais, ayant sa droite munie d'une rondelle, frappa de sa hache sur la visière de son rival : celui-ci vint avec adresse, et l'on n'entendit que l'acier qui grinça sur le fer. L'écuyer aux armes du marquis de F.... répondit avec vigueur à ce premier choc, et tous les deux luttèrent long-temps, faisant passer dans les spectateurs toutes les craintes, toutes les pensées généreuses qui les animaient. Enfin, le Piémontais reçut un coup de mail sur le bras droit et le sang coula : un cri fut poussé et le combat cessa. Sybille s'était voilé le regard à la vue du sang ; le juge éleva les bâtons d'armes, et le vainqueur fut proclamé.

Le marquis de F... s'approcha et vint saluer le comte. Amé le fixa :— Que demandez-vous pour ce beau fait de votre serviteur ? lui dit-il ; dites en ce moment la grâce qui vous agréera en nos états de Bresse.

— Une seule, reprit le marquis, une seule, beau seigneur.

— Laquelle ?

— De m'octroyer le droit de punir à mon gré et plaisir deux ou trois piteux ladres gisans en votre seigneurie de Bresse, rôdant comme des oiseaux funèbres, inspirant la terreur à tout notre voisinage.

— Qu'il soit fait ainsi et à votre volonté !...

La joie fit place à d'autres fêtes. Le soir, le château resplendit de mille feux se répandant au loin sur la surface des eaux comme

des étoiles dans un bleu firmament. Plusieurs jours suffirent à peine pour épuiser la magnificence de cette pompe vraiment royale.

Plus tard, le char de Philippe de Savoie le ramenait dans son palais de Lyon. Philippe avait le secret de mouvoir les grandes affaires ; aussi, la Bresse dut-elle à sa main d'échapper à une foule de petits seigneurs, dont les ambitieuses convoitises l'auraient jetée dans un état perpétuel de guerre.

Le marquis de F..., plus empressé que Philippe, les avait devancés par son retour dans ses terres. Le lendemain de son arrivée, il mit à exécution les funestes desseins qu'il roulait dans son esprit. Une des plus brillantes couronnes venait de lui échapper ; et c'était la fidélité d'une humble famille, d'un pauvre serviteur des Baugé, qui l'avait arrêté dans ses sanguinaires prétentions. Bientôt une chaumière de villageois vénérée dans la sirie de Baugé fut détruite ; un donjon où gémissaient quelques lépreux reçut plusieurs hommes, en attendant le signal de la mort.

La couronne d'Amé et de Sybille s'orna, depuis, des brillans succès du comte de Savoie ; car Philippe expirant déposa dans leurs mains ses augustes prérogatives. Des gloires nombreuses se groupèrent sur leurs fronts. Dans le Montferrat, Amé, soutenant la cause des Astérans persécutés, voyait les ennemis tomber à ses pieds. Quelques jours après, deux puissans seigneurs lui faisaient hommage-lige de leurs états, le marquis de Saluces et le comte de Genève ; sa valeur enfin se reflétait sur toutes ces grandes scènes de son siècle ; les simples s'inclinaient sur son passage, les rois recherchaient son all'ance, et la renommée plaçait à côté de son titre de comte le surnom de *Grand*. Cependant, au sein des somptueux palais des comtes de Savoie, au sein des plaisirs dont l'entourait une flatteuse destinée, Sybille nourrissait dans son cœur un regret. Plusieurs fois elle avait fait rechercher dans les plaines tranquilles de la Bresse la famille d'un homme des champs, à laquelle ses affections étaient à jamais vouées. Elle avait une large dette de reconnaissance à acquitter. Loin de combler ses désirs, la gloire et l'opulence l'attristaient par le contraste des souvenirs d'une vie plus simple.

Après de longs désirs, après des soupirs empreints de la plus vive générosité, son bonheur allait recevoir le plus doux accomplissement qu'elle eût ambitionné. Elle devait revoir la Bresse, ses champs, ses guérets, ses toits champêtres et ses naïfs habitans. Comme il fut beau le jour où, entourée de sa cour, elle revenait jouir du magnifique héritage que lui avaient légué ses aïeux, et qu'ils avaient défendu avec courage, tantôt contre les comtes ambitieux de Maccon, tantôt contre les seigneurs de Beaujeu ! Elle n'avait pas connu son père ; sa mère n'était plus, mais elle devait retrouver encore des traits chéris que rien n'avait pu altérer. Déjà son char, aux armes de Savoie et de Baugé, roulait sur le sol de la prairie. Bientôt elle vit se dessiner sur un fond d'azur, par une soirée d'automne, les tours du vieux manoir de ses ancêtres, avec leur allure féodale, leurs créneaux déjà brunis par les âges, au pied desquels s'élevaient les remparts témoins de tant de sièges, de gloire, de fêtes et de scènes historiques. Son cœur battait à la vue de la gracieuse flèche de l'église voisine, qui paraissait comme suspendue magiquement dans les airs, tant étaient délicates les colonnes sus lesquelles elle reposait, et à travers lesquelles miroitaient les reflets du soleil déjà couchant à l'horizon. C'est là que reposaient les anciens sires de Baugé, c'est là que, sous les arceaux

silencieux qui soutenaient l'épaisse voûte du sanctuaire, dormait Guido, son noble père, tandis qu'une lampe, jour et nuit suspendue à l'angle de l'autel, y répandait ses pâles lueurs.

Dans un premier mouvement, Sybille, joyeuse de toucher à l'heure où elle pourrait s'agenouiller sur des tombes chéries, était descendue de son char et longeait rapidement l'étroit sentier sablonneux qui la conduisait au terme de ses vœux ; car là où aujourd'hui le voyageur circule sur des routes découpées avec art, se voyaient jadis des chemins rares et resserrés entre deux haies semées d'arbres aux rameaux touffus, ou entre deux lisères de bois sombres et impénétrables. Ce dernier aspect caractérisait le sentier par où Sybille s'avancait avec sa cour. Tout à coup le silence de ses méditations fut interrompu par un bruit sinistre. Ce n'était point le retentissement d'une tempête éloignée ; ce n'était pas non plus le mugissement d'un torrent lointain : c'était comme le cri d'un oiseau sauvage au moment de saisir sa proie, comme le râle d'un mourant annoncé par quelque écho sonore... Sybille et les siens suspendirent un moment leur marche.

Le bruit approcha progressivement, les branches sèches de la forêt frémissaient sous un pas qui semblait se hâter, et bientôt on put distinguer le grincement funèbre d'une crécelle ; une voix humaine sortit de dessous une touffe de bruyère dont les rameaux s'écartaient par intervalles aux mouvemens mesurés que décrivait une main couverte de lèpre. Des murmures menaçaient le malheureux ; mais Sybille les comprima. Alors la voix s'écria : "Bonheur et bien-venue à la fille des sires de Baugé !" Sybille l'écoula. Et la voix reprit : "Le ciel bénisse Sybille, la fille de Guido... Pardonnez, noble dame, si un lépreux banni de la compagnie de ses semblables, condamné à vivre au milieu des épaisses forêts avec les animaux impurs, pardonnez s'il ose se placer en face de vous pour se faire entendre ; du moins il ne blessa pas vos regards, il est caché à vos yeux. Il doit expirer avant peu, et, seul ici-bas, il peut vous révéler un secret de votre enfance, de vos jeunes années."

"Sous Guido, le noble père de Sybille, vivait dans le château de Baugé un ancien serviteur. Depuis cinquante ans, il avait consacré ses forces à servir les seigneurs de la Bresse.

"Un jour, l'un d'entre eux, fidèle à la voix de Dieu, qui appelait les fils de l'Occident à voler au secours de leurs frères d'Orient, reçut sur son bras une croix rouge de la main bénie de Louis IX, le plus généreux des rois de France, comme autrefois la requerrant, d'une main noble aussi, Guéric de Coligny, Didier de la Balme, Pierre de Seysac, Guillaume de Châtillon et Étienne de Villars. Il voit encore le lieu où il fit des adieux touchans à son épouse, à ses enfans qu'elle lui présentait en pleurant. Il entraînera avec lui le seigneur de Beaujeu, sa cour, ses vassaux, les plus vaillans chevaliers et écuyers de cette contrée. Un de ces serviteurs le suivit dans tous les combats qu'il livra. Il avait vu son maître et son seigneur marquer sa place parmi les plus vaillans capitaines, à côté de Brancion, son parent (1).

Déjà tous les plus généreux croisés le suivaient avec confiance et orgueil ; mais, ô douleur ! et une langue ulcérée trouva-t-elle encore des paroles pour le redire ? son serviteur le vit emporté par sa fougue im-

pétueuse au siège de Damiette, et succomber sous le fer d'un infidèle. Il le vit chanceler et puis tomber ; il accourt, mais il allait expirer. Ce fut lui qui le releva tout sanglant et qui recueillit cette dernière parole sortie de sa bouche : "Je meurs ici pour la grande cause. Qu'ils soient conservés les deux orphelins que je laisse !" Sa main pâlit dans la sienne, car alors elle était pure comme celle d'un enfant, et il le vit mourir. Il transporta sa dévouée mortelle, l'ensevelit sous un palmier, sur lequel il grava une croix avec l'épée qu'il avait reçue de sa main défaillante : ce héros, c'était votre aïeul, c'était Reynald ; ce serviteur, c'était moi...

"La main du vieux serviteur des Baugé, cette main qui avait enseveli Reynald, ne rapporta de son maître et de son seigneur qu'une épée. Long-tems le bon sire fut pleuré par les siens, long-tems ses vassaux déplorèrent sa mort. Deux enfans lui survivaient. Pauvres jeunes arbustes exposés aux ravages de l'ambition, n'ayant qu'une femme pour soutien ! Un homme obscur mais dévoué les suivit dans leur enfance, se mêla à leurs jeux, les forma aux armes, leur parla d'honneur, de ce que ses yeux avaient vu par delà les mers, des combats, des douleurs, des morts glorieuses de nos croisés. Tous deux furent dociles à sa voix, devenue rude sous des climats déserts ; tous deux s'empressèrent de se montrer généreux et sensibles aux cris de l'humanité et de la religion ; sous leur règne, on vit se rompre les liens de l'esclavage dans nos provinces. Un seul allait recueillir le fruit de sa loyauté. Déjà le ciel semblait incliner à tous ses desirs, déjà il allait être exaucé, et un héritier attendu et demandé avec des larmes allait couronner ses espérances..."

Ici le lépreux s'arrêta un moment, sanglotant, avec des efforts pénibles et empreints de douleur, puis il continua : "Hélas ! pourquoi faut-il que la langue du lépreux seule soit restée intacte, à l'abri de la cruelle maladie qui le dévore, puisqu'elle doit dévoiler de si lamentables souvenirs ? Guido espérait... Mais il devait rencontrer une tombe avant de voir le berceau de son enfant ! Il expira dans les bras des siens ; un convoi funèbre se dirigea vers cette église que vous voyez, où déjà reposaient ses ancêtres, et y déposa Guido le bon seigneur... Une pierre le recouvrit, et elle est encore humide des larmes qu'on y répand... Parmi ceux qui l'accompagnaient au tombeau, on aurait pu voir un vieux serviteur qui suivit de près le convoi et qui baïsa encore une fois avec pitié la tombe de son maître... Ce fut lui qui scella la pierre tumulaire... Le soir, quand l'ombre enveloppe la terre dans ses voiles, quand tout est calme au village, depuis plus d'une année le vieux serviteur vient en secret visiter la pierre sépulcrale où il dort... Ce maître chéri, ce seigneur généreux, c'était Guido ; ce vieux serviteur, c'était moi..."

"Trois mois après la mort de Guido, l'enfant, le trop tardif espoir de son père, vit le jour. Ô ciel ! qu'elle était belle ! Un puissant et magnifique seigneur, une haute dame prépara les fêtes du château. Dans l'enceinte de la salle où les convives furent reçus, il avait exposé avec bonheur les portraits des aïeux de la jeune héritière ; toutes les joies semblèrent se grouper autour du berceau de l'enfant !... Ce jour-là même, elle fut placée sur l'autel de la Vierge, et la Vierge parut lui sourire.

"Mais, hélas ! un homme au cœur de tigre, un infidèle, un apostat, cruel exécuté de ses vengeances du marquis de F..., allait fondre sur le château de Baugé, s'emparer de l'en-

fant qu'avait donnée le ciel à ses sujets... Fragile fleur qui fut sur le point d'être moissonnée avant d'être éclose !... Elle vint de perdre sa mère, elle était orpheline. C'était pendant une profonde nuit : tout à coup, un bruit sourd, des clameurs retentirent dans la cité... Des lucurs de torches enflammées jetaient un lugubre éclat des rives du côté de la Saône... On craignait la surprise d'un juif qui promenait partout la terreur de ses dévastations, de Jocénius, qui avait fait tomber plusieurs châteaux, incendié des villages, égorgé des ministres du ciel, et que rien n'avait pu arrêter dans sa course aussi désastreuse que celle d'un torrent. Le vieux serviteur gravit la tour ! Ô ciel ! ou plutôt, ô nuit d'effroi ! C'était Jocénius à la tête d'une horde barbare !... On demandait avec fureur l'enfant... L'enfant de Guido !... Déjà ils se précipitaient dans l'enceinte du manoir ; déjà ils espéraient la saisir... mais elle avait disparu dans les bras du vieux serviteur, qui s'enfuit avec elle par une porte dérobée du château.

"Il traversa les bois, erra long-tems la nuit, ensanglantant ses pieds nus aux ronces des forêts, et vint frapper à une pauvre demeure... On lui ouvrit, il remit l'enfant..., jeta quelques pièces d'or au villageois, qu'il savait être un fidèle sujet des sires de Baugé, et revint au château. Cette enfant, c'était Sybille de Baugé, c'était vous, noble dame. Le vieux serviteur, c'était moi... Le jour avait paru quand les yeux du serviteur fidèle des Baugé revirent la tour du manoir... Il voulut gravir jusqu'aux marches du donjon... Mais des bras vigoureux le saisirent, des chaînes entourèrent ses membres fatigués, et il fut entraîné bien loin par des bourreaux, et jeté dans une léproserie au milieu de malheureux gisants au fond d'un noir cachot. On l'interrogea, il ne répondit pas, et l'enfant fut ignorée. Bientôt une maladie horrible recouvrit tout son corps. Sa chair tombait par lambeaux, et ne semblait renaitre que pour de nouvelles souffrances. Ses cheveux, que les orages de la guerre, que les longues nuits passées sous les tentes d'Orient n'avaient pu altérer, devinrent blancs comme la neige, puis tombèrent... Il ne fut bientôt qu'une ombre de lui-même..."

"Après treize ans de lamentables angoisses, de tortures douloureuses, on jeta sur lui l'eau bénite des morts. Une grande foule était empressée de voir cette funèbre cérémonie d'enterrer un homme tout vivant. Mais, vaincue par le dégoût et l'horreur d'une telle scène, elle se retira. Un homme resta, il crut le reconnaître. Le lépreux lui remit une plaque de cuivre sur laquelle il avait gravé quelques mots à l'adresse d'un oncle de l'orpheline... Elle lui fut remise, depuis ; elle indiquait le lieu où était cachée la jeune Sybille... Le lépreux espérait voir enfin le terme de ses maux ; mais il fut de nouveau, par l'ordre de son tyran, ramené dans sa prison empestée... Ô bonheur ! ou plutôt, ô fatalité ! car les cachots se recrutèrent de nouveaux malheureux. Le lépreux reconnut le bon et loyal vassal de Chandée avec le jeune homme qui était devenu son fils en épousant sa fille, la seule qui lui resta, Jehan et son fils... Il allait les serrer contre son sein, mais il les fit reculer d'épouvante... Il apprit de Jehan le terrible secret de leur punition, le brillant mariage de leur fille adoptive qu'on leur avait ravie ; à chaque moment il s'approchait d'eux, et il sentait qu'il leur communiquait ses cruelles ulcères... Malgré ces précautions, malgré le soin qu'il mit à adoucir leurs larmes, il les vit se flétrir, puis mourir bientôt.

(1) Ce Brancion est le même dont parle Joinville dans ses mémoires. Brancion était allié au sire de Baugé.

“ Plus robuste que tous les autres, il les voyait disparaître insensiblement ; enfin, il resta seul. Pendant le jour arriva où le marquis de F..., revenant d'une brillante fête donnée en l'honneur du mariage d'une jeune héritière et du comte de Savoie, arrêta sa mort. Le jour fatal était arrivé. Une seconde fois l'eau bénite des morts l'humecta, le noir drap funèbre le couvrit, les prières se firent entendre et la terre allait retomber avec un bruit sourd sur sa bière... Quand celui qui était chargé de ce triste devoir reconnut la voix du vieux serviteur du château, il s'enfuit plein de frayeur, car on l'avait dit mort depuis long-tems... Resté seul, le malheureux se retira dans un épais fourré de bois, et c'est là qu'il doit expirer... Quelques racines soutiennent sa vie, qu'il quittera avec plaisir, puisqu'il a vu encore une fois celle qu'il sauva...”

Ici, la jeune comtesse avait senti ses forces l'abandonner, elle reprit ses sens, soutenue qu'elle était par une de ses suivantes ; elle allait s'approcher ; mais le lépreux fit un signe :

“ Oh ! n'approchez pas, les mains qui vous portèrent sont aujourd'hui ulcérées... La main de Sybille, qui serait souillée de toucher la mienne à présent, peut aller sécher des larmes plus intéressantes que celles du lépreux. Depuis un an, la chaumière où elle fut élevée s'est convertie en prison où ont gémi dans les pleurs Marie, qui l'a reçue, sa fille qui fut la sœur adoptive de Sybille, et ses deux petits enfans. Demain, ils doivent être vendus comme esclaves... Sybille peut les délivrer ! qu'elle se hâte ! qu'elle les rende heureux ! Le lépreux sentira encore son cœur s'ouvrir à une dernière émotion de joie... Dans peu, il expirera — et il saura qu'il laisse des êtres heureux ! Adieu ! Sybille ! Adieu ! Sauvez la pauvre famille : demain la dame de Baugé sera au sein du bonheur. Ce sera vous ! Demain peut-être un glas funèbre sonnera... Un malheureux aura fini ses jours, ce sera moi...”

A ces mots, la touffe de bruyères fut agitée quelques instans. Le lépreux avait fui.

Sybille avait pleuré, pâli et tremblé tout à tour. Sur ses ordres, deux de ses serviteurs s'étaient avancés pour recueillir le lépreux, mais ils ne rencontrèrent personne.

Le soir, elle et sa cour étaient dans le magnifique château de ses aïeux. Un accueil brillant l'y reçut. Les seigneurs d'alentour vinent lui offrir leurs bannières en signe d'hommage. Mais, dans la confusion des pensées où elle était, Sybille ne put goûter aucune joie réelle, et la nuit fut pour elle une nuit de tristesse.

Le lendemain, au village de Chandée, une scène touchante avait réuni une foule nombreuse. Un héraut faisait paraître devant lui, au nom de Jocénius, deux enfans à moitié nus, êtres pauvres, souffreteux, étolés par de précoces misères... A leur vue, un frémissement douloureux parcourut l'assemblée, et, si la frayeur n'eût suspendu le mot de grâce aux lèvres des villageois de Chandée, des mains charitables les eussent recueillis... Quelques oboles étaient le prix des fragiles créatures... Trois fois on répéta ce prix, nulle voix n'avait répondu, tandis que ces deux êtres innocens cherchaient de leurs bras tremblans un appui protecteur... Cette scène barbare fit tout à coup place à un sentiment d'étonnement. Un char tout éclatant d'armoiries vint soudain s'arrêter au milieu de la foule, et non loin du héraut. Comme si elle eût voulu éprouver l'humanité des spectateurs, la noble dame que renfermait ce char resta un moment silencieuse... Puis la porte s'entr'ouvrit, et elle s'écria avec tendresse :... “ Au nom du ciel, don-

nez les orphelins à la dame de Baugé, je les reçois...” Et bientôt les deux enfans étaient dans ses bras... Deux femmes au regard abattu s'avancèrent alors, l'une jeune, au visage doux, mais défiguré par d'amères tristesses : l'autre âgée, la tête couronnée d'une blanche chevelure, toutes deux faibles, se soutenant à peine : du regard, elles remerciaient la bonne dame dont elles semblaient implorer encore la pitié pour elles.

De nouveaux frémissemens agitérent tous les cœurs. A cette vue, la noble dame ne put contenir ses impressions. Elle s'élança, et les arracha des mains des barbares exécuteurs de l'injuste sentence. Ses bras s'enlacèrent autour des deux victimes tour à tour, et de sa poitrine suffoquée sortaient avec amour ces mots consolans... “ Ma mère, ma sœur ! Marie...”

Les deux villageoises s'étaient évanouies dans ses bras, des soins les rappelèrent à la vie, et la foule s'écria : *Grâce, grâce pour la vertu !* Marie et sa fille avaient reconnu dans leur bienfaitrice l'enfant que la ferme de Chandée avait nourrie jadis et sauvée de la mort.

Pendant les persécuteurs effrayés avaient fui, la foule avait environné Sybille et la bénissait. Sybille jeta un regard rapide sur l'humble toit de la métairie ; le char la reçut avec la famille qu'elle venait de sauver, et roula vers le château de Baugé.

Dans l'humble village, un bruit se répandit qu'un ange envoyé des cieux avait laissé des traces d'un prodige de sa charité...

Quelques jours après, aux portes de l'église où reposaient les cendres des sires de Baugé, on relevait le cadavre d'un lépreux mort la veille, prosterné sur la terre. Sybille et la famille de Chandée le pleurèrent... Il fut enseveli avec pompe.

Les deux orphelins grandirent sous les yeux de leur mère et de Sybille, et la ferme de Chandée disparut... Mais, avant l'époque révolutionnaire qui effaça tant de nobles titres de l'histoire provinciale, le regard aurait pu contempler encore le château qui lui succéda, et où une vie calme et honorable fut la récompense de la vertueuse famille que le comte Amé anoblit en l'unissant à Hugonin, l'un de ses plus fidèles vassaux...

Les créneaux des tours de Chandée, les murailles élevées de cinquante pieds et garnies de parapets, les tourelles élégantes, les fossés, les ponts-levis ne sont plus ; mais, en visitant Baugé, cette ancienne capitale de la Bresse, le voyageur retrouverait encore le vieux manoir, riche de tant de souvenirs...

(J. de l'Ain.)

## CRITIQUE.

### La diplomatie impériale. (1)

#### III.

Le tableau de l'Europe en 1806 est curieux à contempler. Jamais nous n'avions été plus puissans, jamais plus isolés et plus menacés, bien que l'horizon fût calme en apparence, et que, sur le continent, pas un peuple n'osât entrer en lice avec nous. Partout la soumission, partout la haine. Ce n'étaient pas seulement nos ennemis bien connus, Naples, la Suède, le Portugal, qui formaient contre nous cette ligue silencieuse, la Hollande, l'Espagne, Rome, conspiraient aussi dans l'ombre. Une seule défilait après tant de victoires, et l'Europe monarchique se levait à la

(1) *Histoire des cabinets de l'Europe, pendant le Consulat et l'Empire, 1800-1815, par Armand Le-fèvre, Paris, Ch. Gosselin, 1845.*

fois pour nous écraser. — “ Je sentais mon isolement, a dit Napoléon dans ses dictées de Sainte-Hélène ; je jetais de tous côtés des ancres de salut au fond de la mer.” — Il pensait à réorganiser entièrement cette Europe qu'il savait hostile à la France ; mais, au lieu d'en appeler à une rétonne absolue, décisive, et d'en finir avec le mauvais vouloir des vieilles dynasties, il ne songeait qu'à balancer leur puissance, à leur opposer des intérêts du même ordre, représentés seulement par des hommes dévoués à la fortune impériale. Oublieux en ceci d'une grande vérité, c'est que les principes absorbent les hommes, et qu'il ne faut jamais attendre d'une puissance qu'on a créée, qu'on limite, et qu'on veut dominer, un appui solide, un concours sérieusement dévoué.

Quoiqu'il en soit de cette erreur première, le système nouveau fut hardiment adopté, hardiment soutenu. Sous la double protection de l'Angleterre et de la Russie, les Bourbons de Naples pouvaient se croire à l'abri de nos coups. Un décret impérial les raie de la liste des souverains, et le roi qui les remplaçait, frère de Napoléon, reste sous la suzeraineté française, en sa qualité de grand-électeur. En même temps, Eugène Beauharnais, adopté par Napoléon, épousait la fille du roi de Bavière, et comme présent de noces recevait de son père adoptif l'espoir de porter un jour la couronne d'Italie, pour le moment unie à celle de l'empereur. Pauline Borghèse, Elisa Baciocchi, Caroline Murat allaient régner sur des principautés souveraines. Le plan était formé de créer au nord de l'Allemagne un état nouveau qui, rallié aux intérêts de la France, d'une part garantit la Flandre et la Hollande contre la Prusse, de l'autre prêtait secours, dans une organisation nouvelle de l'Allemagne, aux trois cours amies de la France (1). Enfin, comme la république batave, appauvrie par la guerre maritime, semblait incliner au retour de la maison d'Orange, mécontent de cette république ingrate, et d'ailleurs hostile à tout ce qui portait l'empreinte démocratique, Napoléon l'érigait en monarchie au profit de son frère Louis, qui restait comte de France. En outre, des rangs étonnés de l'armée sortaient les grands feudataires de la nouvelle monarchie, espèce de preux carlovingiens, et qui devaient assurer sa durée : au jour du danger, on sait ce que valurent ces états gothiques.

Ces agrandissemens perpétuels de la puissance impériale, ce plan dont on ne prenait peut-être pas assez soin de déguiser la portée, et dont on hâtait l'exécution par tous les moyens possibles, animaient contre Napoléon toutes les puissances du continent. A St-Petersbourg comme à Vienne, on ne parlait de la France et de son chef qu'avec une malveillance assez mal déguisée. L'Angleterre pouvait fixer le jour où il lui serait facile de reformer la coalition tant de fois vaine.

En attendant, à Berlin, notre influence prédominait. L'espoir d'acquiescer le Hanovre avait triomphé des scrupules de Frédéric-Guillaume, et il ne songeait plus qu'à s'en saisir sans éveiller le courroux de l'Angleterre. Pour cela, il n'épargnait aucun mensonge, laissant croire à l'envoyé britannique qu'il s'agissait seulement d'assurer pendant la guerre la tranquillité de ce petit royaume, et qu'on le restituerait après la paix à son légitime souverain. Mais il n'entraînait pas dans les idées de Napoléon que l'on pût ainsi dissimuler une alliance formellement contractée avec lui. Peu à peu, le cabinet prussien lui

(1) V. la *Corr. inédite de Napoléon.*

était devenu suspect ; il le traita dès lors avec arrogance et mépris ; il imposa au roi le renvoi de Hardenberg, ce ministre hanovrien qu'il accusait de n'avoir pas été *insensible à la pluie d'or*, c'est-à-dire d'être vendu aux Anglais. Dans un démêlé de frontières (à propos des abbayes d'Elten, d'Essen et de Verden), il décida, nonobstant les réclamations de Frédéric Guillaume, en faveur du grand duc de Berg. Bref, en toute occasion, il humiliait comme à plaisir cet allié douteux que lui avait donné l'ascendant de la victoire.

Pour l'apaiser, Frédéric Guillaume crut devoir rompre ouvertement avec l'Angleterre, et, après l'occupation du Hanovre, il ferma au pavillon britannique tous les ports qui dépendaient de lui. Cette fois, la mesure était sérieuse. Elle fut ressentie à Londres. Fox tonna dans le parlement contre la conduite servile et rapace du cabinet de Berlin, et l'embargo fut mis sur tous les navires prussiens mouillés dans les ports de la Grande-Bretagne. En même temps, la Suède, toujours dévouée aux Anglais, attaquait la Prusse par terre et par mer, bloquait ses ports, et refusait d'évacuer le Lauenbourg. Recueillant le fruit de sa duplicité craintive, de ses scrupules insuffisants, de son irrésolution perpétuelle, Frédéric-Guillaume se trouvait avoir acheté au prix de sacrifices énormes une alliance bien moins intime et bien moins sûre que celle dont il n'avait pas voulu quatre ans auparavant. Napoléon ne comptait plus sur lui, et, bien qu'il l'encourageât dans toutes les mesures qui pouvaient le compromettre soit vis-à-vis de l'Angleterre, soit vis-à-vis de la Russie, il avait cessé de vouloir concourir sincèrement à lui donner une plus grande prépondérance sur les états de l'Allemagne. Depuis le traité du 15 février, — ce traité qui les liait l'un à l'autre, — ces deux souverains étaient plus désunis que jamais : les historiens l'ont remarqué ; les faits le prouvent, et, plus que tout le reste, le résultat des négociations qui s'entamèrent vers la même époque entre l'Angleterre et la France.

En effet, Pitt venait de mourir, et son dernier soupir (*oh ! mon pays !*) avait été un douloureux aveu de ses craintes. Fox, appelé à faire partie du ministère mixte, qui porta le nom de lord Grenville, devait y faire prévaloir, au moins pour un temps, les idées de pacification dont il avait toujours été l'éloquent organe. Tout le monde sait comment il annonça les dispositions nouvelles du cabinet anglais, en faisant arrêter un assassin qui était venu lui offrir la vie de Napoléon. Des lettres courtoises furent échangées. Lord Yarmouth, prisonnier en France, suivit la négociation. Dès la première conférence qu'il eut avec M. de Talleyrand, la question du Hanovre fut non-seulement abordée, mais immédiatement résolue. La restitution pure et simple fut admise comme base du traité à venir. Peu importait les mécontentemens de la Prusse. On lui offrirait plus tard des compensations : lorsqu'on en fut venu à traiter de ces indemnités, le plénipotentiaire anglais crut entrevoir qu'il s'agissait des villes anscatiques, et protesta contre toute tentative qui menacerait leur indépendance. Alors le général Clarke, chargé à son tour de la négociation, fut tout à fait explicite. On n'accorderait à la Prusse, en échange du Hanovre rendu à l'Angleterre, que Fulde, Hoya et quelques autres domaines de moindre importance.

Tandis qu'on sacrifiait ainsi ses intérêts les plus chers, la Prusse semblait appeler de tous ses vœux la paix générale. Ses ambas-

sadeurs allaient à Vienne, à Saint-Petersbourg, prêchant en apparence la conciliation et la prêchant avec succès. Cette attitude extérieure contrastait de la manière la plus frappante avec ce qu'on savait des dispositions intimes du cabinet de Berlin. Tandis que le duc de Brunswick, l'envoyé de Frédéric-Guillaume, décidait la Prusse à traiter de la paix avec Napoléon, la reine de Prusse, aux eaux de Pyrmont, s'abandonnait sans contrainte à toute sa haine contre la France. Or, comme elle avait à la fois la pensée secrète du roi de Prusse et celle de l'empereur Alexandre, on pouvait aisément juger que ni l'un ni l'autre n'étaient très sincère dans le bon vouloir qu'ils affectaient pour nous. L'Autriche, d'ailleurs, agissait dans le même sens. Elle aussi voulait la paix, ou du moins disait la vouloir. A n'écouter que la voix menteuse des diplomates, à ne lire que leurs perfides protocoles, on eût juré que l'Europe entière allait désarmer, sans que la moindre rançonne menaçât son repos futur.

Au fond, cependant, un espoir hostile les animait tous. Pas un de ces souverains n'avait abjuré sa haine, pas un ne voulait sincèrement une paix loyale et permanente : tous négociaient pour arrêter un moment l'essor impérial, empêcher la dissolution de l'empire germanique, dégager l'Autriche et lui donner le loisir de se préparer à une quatrième coalition. Tel était le secret de ce concert pacifique dont Napoléon ne pouvait être dupe. Il opposa la ruse à la ruse, et déjoua le réseau d'intrigues dans lequel on voulait l'envelopper.

Sans discontinuer les négociations avec l'Angleterre, il parvint à obtenir que la Russie traiterait séparément pour son compte. En même temps, il travaillait avec une activité sans égale à organiser l'Allemagne comme il la voulait, et les deux travaux menés de front devaient éclore en même temps, de manière à ce que les traités conclus pour prévenir le démembrement de l'empire germanique eussent acquis toute leur force au moment où croulerait cet édifice vermoulu. Jamais peut-être le jeu diplomatique ne fut plus subtil et plus serré. Les ministres français, et surtout M. de Talleyrand, agissaient sur M. d'Oubril (l'envoyé russe) par la menace d'écraser l'Autriche si les hostilités étaient reprises. Voulait-on empêcher ce qui se préparait en Allemagne, il fallait fléchir à propos. Aux yeux de lord Yarmouth, on faisait luire l'espoir de reprendre le Hanovre, de rester à Malte, de garder le Cap. On lui montrait, d'autre part, les trônes de Naples et de Hollande donnés à deux frères de l'empereur, l'empire germanique dissous, une armée qui allait s'élever de Bayonne sur le Portugal. La Prusse elle-même servait d'épouvantail ; elle exigeait des garanties formelles sur le sort du Hanovre : une fois la France engagée, on ne pourrait plus se rétracter.

Eblouis, étonnés, effrayés, les négociateurs, qui n'étaient pas au courant de leur véritable mission, se laissèrent entraîner. D'Oubril signa le premier un traité qui vidait à l'avantage de la France presque toutes les questions débattues. Napoléon s'engageait à retirer ses troupes de l'Allemagne dans les trois mois qui suivraient la signature du traité ; mais, en revanche, l'annexion de la Sicile au royaume de Naples, annexion devenue par l'Angleterre, était au nombre des éventualités prévues et légitimées ; l'indépendance des îles de l'Archipel, l'intégrité de l'empire ottoman étaient garanties ; enfin les Russes allaient remettre aux Français les bouches du Cattaro, cédées par le traité de

Presbourg, mais dont la remise n'avait jamais été faite, grâce aux mesures secrètement concertées entre la Russie et l'Autriche.

Isolée de la Russie, l'Angleterre, moins sûre de sa force, semblait devoir céder à son tour. Lord Yarmouth délivra ses pouvoirs en échange d'un triple engagement qui réglait, selon les vœux du cabinet anglais, la question du Hanovre, ainsi que celle de Malte et celle du Cap. Il abandonnait par conséquent toute prétention sur la Sicile, alors occupée par les troupes anglaises, et dont Ferdinand de Naples n'était le roi que de nom.

Les choses en étaient là quand éclata la scission des princes allemands, qui portait le dernier coup à l'empire allemand et formait la confédération du Rhin. Craignant, s'il publiait trop tôt cet acte important, de faire échouer les négociations pacifiques, le cabinet des Tuileries l'avait tenu secret pendant six jours entiers. Le désappointement des diplomates étrangers dut être immense, mais ils le dissimulèrent, et, trop avancés maintenant pour reculer, ils continuèrent leur œuvre. Dès lors, on put croire à la paix.

La paix était plus que jamais impossible. La possession de la Sicile était trop importante aux yeux de l'Angleterre, et l'empereur Alexandre était trop irrité de voir déjouée sa politique astucieuse, pour conformer aux circonstances et aux intérêts de leurs alliés futurs leurs déterminations actuelles. L'égoïsme et le dépit l'emportèrent sur les conseils de la prudence. Il eût fallu, pour rester fidèles à leurs plans, que les ministres anglais et l'empereur de Russie ajournassent la guerre à l'époque où l'Autriche serait en mesure d'y prendre part. Il fallait surtout écarter de la maison de Prusse les tempêtes amoncées sur elle. Heureusement pour la France, ses ennemis cédèrent à cette passion qui tant de fois déjà les avait inspirés et trahis. Lord Yarmouth fut blâmé pour avoir ouvert les négociations sur des bases insuffisantes. Et quant au traité russe, à ce traité que d'Oubril venait mettre "avec sa tête," disait-il, aux pieds de l'empereur Alexandre, il ne devait pas être ratifié.

L'Angleterre, secrètement réconciliée avec la Prusse, mais se méfiant encore de son gouvernement, si peu ferme, n'hésita point, avec cet égoïsme cruel qui caractérise sa politique, à l'engager dans une guerre prématurée. Au milieu des prétendus épanchemens d'un finer diplomatique, lord Yarmouth laissa échapper, comme étouffé par le vin, le secret des négociations encore ouvertes avec la France, et ses propositions relatives au Hanovre. L'ambassadeur prussien (Luchesi) prit acte de cette indiscretion calculée, et la transmit à Frédéric-Guillaume, qu'il effrayait d'ailleurs en le menaçant d'une chimérique alliance entre la France et la Russie. C'en fut assez pour enflammer, à Berlin, les passions populaires. Les têtes s'exaltent ; l'opinion se prononce. La pusillanimité royale est débordée par la fureur enthousiaste qui soulève à la fois la noblesse et le peuple. A peine supporte-t-on les délais indispensables pour que les troupes, encore éparées, puissent entrer en campagne. Un seul homme semblait douter que cette effervescence fût un sûr garant de la victoire, et cet homme était le prince Louis, un vrai brave, promis à une mort glorieuse. Il devait tomber à Saalfeld, sous le sabre d'un cavalier français. En attendant, il se moquait, à Berlin, des poètes guerriers dont on répandait partout les hymnes incendiaires, et leur faisait

une application railleuse des vers du poète Gleims :

Sie singen, laut im hohen Chor  
Vom toh, fürs vaterland ins vor  
Doch kommt, ein einziger Husar  
So lauft die ganze Barden Schaar.

Cependant la belle reine Louise, vêtue en dragon, ralliait autour d'elle les partisans de la guerre ; Gentz fulminait son appel aux armes, le vieux Brunswick, oublieux de ses défauts, s'efforçait de dépasser les plus étourdis en fanfaronnades et en jactance. Personne ne réfléchissait que Bernadotte était sur les frontières de la Prusse et de la Saxe ; que la forteresse de Wesel, mise sur un pied formidable, venait d'être annexée au département de la Roër ; que les rives de l'Éms et le grand duché de Berg étaient inondés de bataillons français. La Prusse courait à sa ruine avec le fol empressement d'un sous-officier qui a ses épaulettes à gagner.

La mort de Fox vint donner une dernière sanction aux déterminations hostiles de la Grande-Bretagne. Napoléon a dit—peut-être le pensait-il—que sans cette mort, la guerre n'aurait pas eu lieu. Il est difficile de le croire en présence des dernières instructions données par Fox à lord Lauderdale ; le supplice infligé au libraire Palm, —si insignifiante que fût la victime de cet acte arbitraire,—avait produit un fâcheux effet sur le ministre anglais. Mais plus que toute autre considération, l'importance de la question sicilienne l'aurait déterminé à rompre toute négociation qui n'eût pas soustrait la Sicile à notre influence. L'Angleterre soupçonnait Napoléon de vouloir dominer, par cette île, toute la Méditerranée, et de se frayer ainsi la route de l'Égypte et de l'Inde. De même la Russie ne se souciait guère de voir flotter le drapeau français sur la côte de l'Adriatique, et si près des frontières turques. C'est du moins ainsi que l'on explique aujourd'hui leur tonalité sur ces deux questions, si secondaires en apparence.

L'attitude de Napoléon, après les manifestes guerriers de la Prusse, fût dédaigneuse et calme. Jusqu'à ce qu'il eût appris le dévouement de M. d'Oubril, et la détermination hostile de la Russie, il ne répondit pas un mot aux récriminations du cabinet de Berlin, se bornant à paralyser tous les efforts de Frédéric-Guillaume pour confédérer autour de lui les états de l'Allemagne du Nord. Le 15 août, lorsque le refus de l'empereur Alexandre eut été notifié, lorsqu'on put prévoir que les négociations entamées avec l'Angleterre n'aboutiraient à aucun résultat, il rompit enfin ce silence expressif. Le général Knobelsdorf, qui remplaçait M. de Lucchesini, apprit à quelles conditions serait suspendue la marche des cohortes impériales qui, de toutes parts, se portaient sur la frontière prussienne. Il fallait un désarmement immédiat. Napoléon espérait-il l'obtenir, et le voulait-il ? En aucune manière. Il n'avait tardé à l'exiger que pour rendre sa demande inacceptable. De même, vis-à-vis de Lauderdale, se montrait-il animé des dispositions les plus conciliantes, lui permettant de hausser ses prétentions sur tous les points, et proposant lui-même des sacrifices énormes. Ainsi, avec le Hanovre, Malte et le Cap, l'Angleterre aurait Pondichéry, Chandernagor, Mahé, Tabago. De même offrait-il Corfou à la Russie et les îles Baléares pour indemniser le roi Ferdinand ; mais, ni sur la cession du territoire Dalmate, ni sur la question de la Sicile, ni sur l'indemnité demandée pour le roi de Sardaigne, la France n'est prête à fléchir. En d'autres termes, Napoléon veut avoir tous les avantages moraux de la modération, mais

ne point renoncer aux bénéfices de la guerre : —Non qu'une ambition désordonnée l'inspire, comme le fait remarquer M. Lefebvre, mais parce que, dans la situation présente de l'Europe, la paix lui serait mille fois plus dangereuse que la guerre.

De toutes ces négociations sans bonne foi, la campagne d'Iéna devait sortir. Nous ne suivrons pas M. Lefebvre dans le récit animé qu'il en donne à la fin de son deuxième volume. Il nous suffit d'avoir pénétré avec lui dans le secret des négociations, jugé les actes officiels, apprécié les intentions du gouvernement, et constaté que cette soif d'agrandissement trop reprochée à Napoléon fut, comme il l'a toujours dit, une nécessité de sa position isolée. Sur son isolement même, il a été facile de discerner notre pensée : cet isolement fut la conséquence d'une politique égoïste et timide à certains égards. Égoïste en ce qu'elle avait pour but premier un intérêt dynastique. Timide, en ce qu'elle craignait de lancer sur l'Europe, au risque de ce qui pouvait en advenir, la propagande armée des principes démocratiques.

Sans être écrit à ce point de vue, le livre de M. Lefebvre ne le contrarie pas d'une manière systématique. Nous pourrions citer certains passages que l'auteur, entraîné par son sujet, regrette, lui aussi, et prouver ainsi la tendance aristocratique du gouvernement impérial. C'est qu'avant tout,—et ceci lui a valu notre sympathie,—M. Lefebvre est un écrivain de bonne foi. Borner là son éloge serait injuste. Narrateur lucide et méthodique, élégant et précis, il excelle dans l'art si difficile de grouper les faits, d'indiquer leurs rapports, de les rattacher à leurs causes et à leurs conséquences naturelles. C'est le grand problème de l'histoire moderne. Nous plions sous le poids des documents ; les détails, toujours multipliés, tendent à obscurcir la vérité générale ; il faut élaguer sans cesse, trier et trier encore parmi les faits enregistrés déjà comme essentiels, et qui grossiraient démesurément nos annales. Les esprits déliés, fins, studieux, comme l'est celui de M. Lefebvre, sont éminemment propres à cette besogne ardue. Aussi attendons-nous avec une curiosité sincère la suite de son *Histoire des Cabinets*.

OLD NICK.

### Les Prisons en Russie.

Nos lecteurs ne peuvent pas s'attendre à trouver ici l'histoire complète d'une institution cachée de sa nature, et qui ne laisse entrevoir qu'une faible part de son mécanisme. Ce qu'elle en montre néanmoins, quoique la moindre branche de toute la machine, n'est pas en soi-même sans importance.

Sous le nom de haute police, le comte de Benkendorff, noble livonien, tient dans ses mains tous les ressorts de cette machine si vaste et si compliquée. L'empereur Nicolas place en lui une confiance illimitée, et probablement en lui seul, quoiqu'il semble alternativement, selon sa coutume, se livrer davantage à l'influence d'autres favoris,—tels que le général Klein Michel, le solide instrument des vues impériales, qui semblent se révéler à lui instinctivement presque avant que de naître ; le prince Menchikoff, qui flatte les aspirations impériales vers la puissance maritime ; ou quelquefois le versatile prince Tchernicheff, dandy surané maintenant mais qui fut tour à tour diplomate adroit, chef de partisans, général heureux, et l'étoile des salons de Paris.

Le crédit du comte Benkendorff paraît dater des services qu'il rendit en conservant l'artil-

lerie le 26 janvier 1825, jour si plein d'événements. On dit qu'à l'exemple de son maître, il aime la justice, quand elle n'est pas en opposition avec la politique du gouvernement ou les intérêts impériaux. Ce n'est pas un homme vénal, du moins ne voit-on pas qu'il s'occupe d'augmenter sa fortune autrement que par des avantages pécuniaires. Il est vrai que sous un maître dont la faveur peut d'un trait de plume faire et défaire des fortunes territoriales, au gré de sa toute puissance, autant vaut peut-être se borner à l'argent que d'avoir des terres et des esclaves dont la possession est toujours éphémère ; peut-être est-ce une manière plus sûre d'atteindre à la richesse et d'en jouir paisiblement. Mais même en admettant qu'il ait fait ce calcul, on peut encore trouver à louer dans son caractère ; et certainement si la police secrète doit subsister, il est peu d'hommes que les Russes voudraient avoir à sa place et beaucoup qu'ils y redouteraient, comme une aggravation à l'existence d'une telle charge et d'une telle institution.

La haute police, dont cet homme est le grand-maître, est en apparence établie pour rechercher les complots contre l'Etat et le souverain,—qui s'identifient l'un à l'autre en Russie, comme dans les idées de Louis XIV ;—pour découvrir les abus dans l'administration de l'empire ; et, quand l'action des lois devient impuissante, pour user de son pouvoir discrétionnaire en châtiant le vice ou le crime, et en protégeant l'innocence et la vertu.

En plaçant le comte de Benkendorff à la tête de cette institution, telle qu'elle est organisée, l'empereur Nicolas lui a délégué sans réserve son autorité absolue sur tous ses sujets, parmi lesquels nous devons rappeler qu'est comprise même la famille impériale. Il n'est personne dans tout l'empire qui ne soit tenu d'obéir sans hésiter à l'ordre de ce visir, comme à un ordre émané de la bouche du tzar, cette bouche qui fut, pour soixante millions d'hommes, des lois aussi strictement obligatoires que si la nation elle-même les avait préparées et approuvées en s'engageant à les observer. Un subdélégué de ce grand-maître, sans autre marque distinctive que la livrée de la police secrète, s'il se présente, pendant la nuit la plus profonde, devant une forteresse de la frontière, le palais d'un prince ou la demeure du premier magnat du pays, doit être admis à l'instant même auprès du gouverneur, du prince ou du noble. Le lit du mort ou du moribond et la chambre nuptiale ne sont pas même exceptés de sa visite. Il peut faire lever tout individu quelconque dans un *talaga* ou un *libilka*, sans lui en donner la moindre raison, sans lui dire pourquoi on l'enlève, où il va, quand il reviendra. La famille, les domestiques, les amis, tous sont obligés de garder le silence sur l'événement, et s'ils osent s'informer de son sort et de l'époque où il doit être rendu, ce sera seulement par voie indirecte, au moyen de quelque intermédiaire influent.

Lorsque l'individu qui a subi ce traitement revient,—s'il revient jamais,—il a été "à la campagne," il a été "absent pour affaires," fréquemment il ignore lui-même les causes de sa séquestration ; mais il est rare qu'il confie ce qui lui est arrivé pendant le cours de cet événement, même à l'oreille de la plus intime amitié.

Une dame, encore vivante aujourd'hui, descendait de sa voiture en toilette de bal, lorsqu'elle fut tranquillement emmenée en traîneau ; sa destination était la Sibérie. Arrivée au terme de ce long voyage, on la logea dans une cabane ; elle ignora toujours dans quelle

région et dans quel gouvernement elle se trouvait. La cabane contenait deux pièces séparées l'une de l'autre, et dont chacune consistait à une cour de quelques pieds carrés, entourée d'une muraille élevée qui ne laissait pénétrer que la lumière du ciel. Une sentinelle veillait au dehors; un géôlier silencieux lui apportait sa nourriture grossière; elle resta là deux ans. Au bout de ce temps, la porte de la cour s'ouvrit, et un autre prisonnier y fut jeté: c'était un noble Polonais qui avait longtemps habité la cellule voisine, et qu'on changeait de lieu pour faire place à un autre. Dans cette chambre ou cet autre, elle vécut encore douze ans avec son malheureux compagnon, ignorant tout à la fois et l'endroit de la terre qu'elle habitait et la cause de sa détention. Un matin, sa porte fut ouverte: une voix appela le numéro par lequel ses géôliers avaient l'habitude de la désigner dans les rares occasions où ils lui adressaient la parole. Elle sortit; la porte se referma sur elle, sans qu'elle eût le temps de prendre congé de son compagnon, qu'elle ne revit jamais; elle fut entraînée vers un traîneau: elle refit un voyage de plusieurs mois, et, une nuit, elle se trouva dans le bureau du grand-maître de la police. On tira d'une petite armoire et on lui présenta la même toilette de bal qui lui avait été enlevée la nuit de son exil; les bijoux, il est vrai, n'y étaient plus; mais il ne manquait ni un nœud, ni une fleur, ni un morceau de tulle à sa friperie noircie et fanée; on lui restitua même l'éventail et le bouquet desséchés, dans lesquels une longue génération d'araignées et de pucerons avaient fait leur nid. Elle fut ensuite remise en liberté.

Cette dame ne connut pas plus la cause de sa grâce qu'elle n'avait connu celle de sa punition. Comme on lui demandait si elle n'avait jamais cherché à s'éclaircir ce sujet:

— Puis-je être restée, répondit-elle, si longtemps en prison sans avoir appris à être discrète?

— Et que dit-on lors de votre réapparition dans la société.

— Rien; ceux qui m'avaient connue auparavant s'abstinrent de tout commentaire; et à ceux qui demandaient: "Qui est cette dame? d'où vient-elle? où vivait-elle?" il fut répondu simplement: Mune... a passé plusieurs années dans ses terres.

Il y a quatre ou cinq ans, un individu, qui avait quelque liaison avec les hommes au pouvoir, eut l'indiscrétion de raconter certaines anecdotes relatives à l'histoire des sociétés secrètes, sujet périlleux qu'on trouvera expliqué dans cet ouvrage, et sur lequel il laissa s'exercer sa langue trop librement. Un matin, un officier de gendarmerie se présente dans son salon, et, avec la plus exquise urbanité, le prie de le suivre à la chancellerie du comte Benkendorff. Une visite de l'ange de la mort descendu sur terre ne produirait pas de plus forte impression de terreur que l'uniforme bleu pâle des officiers ou soldats de ce corps, les sbires avoués de la police secrète. Il obéit, comme chacun est tenu de le faire en pareil cas; et, laissant sa famille dans la plus profonde consternation, il monta en traîneau avec le redoutable visiteur. Ce jour-là il ne revint pas, ni le lendemain, ni les jours suivants; cependant ses parents reçurent avis qu'il était sauf, qu'il avait des amis et des protecteurs puissants, et qu'ils le reverraient bientôt.

Ainsi se passèrent six mois d'angoisses; vers le milieu du septième, l'homme reparut, mais dans un état qui le rendait presque méconnaissable aux yeux de ses proches et de ses amis; ses joues rubicondes étaient devenues livides; son embonpoint avait fait place

à la maigreur: l'étincelle joyeuse de ses yeux avait disparu, et sa vivacité s'était éteinte pour toujours dans l'impression de terreur qu'il avait reçue. Il ne se plaignit pas; on lui avait prouvé qu'il ne s'agissait que d'un avertissement amical; et tel était pourtant l'état où cet avertissement l'avait réuui. Voici ce qu'il raconta.

Peu de temps après avoir quitté sa demeure, il fut enfermé dans un appartement obscur. A la nuit tombante, on le garrotta, on le plaça dans une sorte de boîte sur un *sleigh*, comme on en emploie en hiver pour le transport des prisonniers; un treillis laissait entrer par en haut une faible clarté provenant de la réflexion de la neige, mais sans lui permettre la vue du paysage à travers lequel de rapides chevaux l'entraînaient pendant toute la nuit. Une heure ou deux avant le jour, son véhicule s'arrêta; on lui banda les yeux, et on l'introduisit dans un nouveau lieu de repos. La nuit suivante, il fut transporté de la même manière, arrivant pour coucher dans un donjon obscur, et de nouveau entraîné sur une route que ses terreurs disaient être celle où s'évanouissent les consolations de l'espérance, la route de Sibérie.

Ainsi s'écoulèrent les nuits après les nuits, les jours après les jours; les premières le rapprochant sans cesse de l'effroyable solitude, les seconds lui offrant un repos tel quel des fatigues du rapide voyage. Les nuits obscures faisaient place aux clairs de lune, et la lune décroissait encore, et le clair de lune revenait, et toujours on l'entraînait en avant, sans interruption, sans lui laisser entrevoir un seul stade de la route. Alors ses yeux s'étant accoutumés à l'obscurité profonde dans laquelle on le tenait pendant le jour, la faible clarté qu'une nuit d'hiver sans lune répandait à travers l'étroite ouverture qui donnait de l'air à la voiture lui permit de commencer à en distinguer l'intérieur.

Comme toutes les personnes privées de la vue, il apprit aussi, quelques semaines après, à y suppléer par un sens que souvent la vue laisse engourdi, celui qui fait reconnaître les objets au toucher. Il lui était impossible de faire aucune observation sur la route qu'il parcourait; mais il connaissait sa cage planche à planche, clou à clou, et pour ainsi dire paille à paille. Puis, dans les ténèbres du jour, il s'efforça de faire connaissance avec chaque nouveau donjon où il trouvait asile. Il fut frappé de la conformité, de la similitude de ces lieux de repos. Comme tous les Russes, il avait vu les bataillons de la garde impériale, dans lesquels les hommes, depuis la manière de placer en croix leurs baudriers, depuis la couleur de leurs cheveux et la coupe de leurs moustaches jusqu'à leur contenance, se ressemblent entre eux presque autant que deux pois dans une cosse; mais après avoir voyagé pendant deux ou trois mille verstes, il fut frappé de trouver entre tous ses donjons une ressemblance aussi exacte qu'entre deux briques ou deux pierres pareillement disposées.

A la fin il lui arriva d'y laisser un morceau de la croûte dure de son pain de seigle noir dans lequel ses dents avaient imprimé un signe particulier. A sa grande surprise, il trouva, sa course de nuit terminée, une croûte parfaitement semblable dans le donjon où il fut logé. Il se prit alors à douter de ses propres sens; tantôt il s'imaginait être fou, tantôt il concevait l'affreuse idée que, condamné, sans espoir de secours, à d'éternelles ténèbres, il était destiné à ne plus s'occuper que d'objets futiles, nouvelle espèce de torture morale dont il éprouvait l'avant-goût en approchant de la Sibérie.

Il est étrange qu'au milieu de ces doutes, ce fut seulement plusieurs semaines après cet accident qu'une pensée lui traversa l'esprit, — pensée qu'il écartait comme une illusion, et qui finit par se faire jour en lui comme un rayon de lumière, — c'est qu'il n'avait jamais quitté les environs de Saint-Petersbourg, et était revenu reposer chaque nuit au même endroit. C'est effectivement ce qui était arrivé; toutes les nuits, pendant des mois, il avait parcouru la même route pour revenir à la même cellule. — On doit se rappeler que ce n'était pas une punition, mais seulement un avertissement amical du pouvoir, qui voulait empêcher un homme auquel il portait intérêt d'encourir une punition réelle.

Les forces de la haute police, petites en apparence, sont en réalité formidables. Chaque ville principale dans chaque gouvernement (ou sait que l'empire russe se divise en gouvernements, au lieu de comtés, départements ou provinces) renferme une subdivision de l'institution, avec l'accompagnement ordinaire d'officiers avoués, indépendamment d'un corps de gendarmerie qu'on peut considérer comme l'exécuteur spécial de ses ordres, quoique au besoin elle pût mettre en mouvement toutes les troupes de l'empire. Quelques milliers d'officiers, d'agens et des brigades de gendarmerie composent ainsi le service ostensible que dirige le grand-maître; mais on estime que ses agens secrets, ses correspondans et ses espions directs et indirects égalent plusieurs fois le nombre de ceux qui portent sa livrée.

On avoue que la dépense de l'établissement est énorme; mais il y a toute raison de croire que ce qu'on en dissimule dépasse de beaucoup la dépense avouée; et, qui plus est, cela s'accroît tous les ans. Pour remplir sa mission, la haute police est obligée d'entretenir des espions, non-seulement dans toutes les classes de la société à l'intérieur, mais au dehors; non-seulement il n'existe pas dans l'empire un seul homme au-dessus du serf sur la conduite et les antécédens duquel elle ne soit tenue de fournir d'amples détails au premier avis de l'autorité supérieure, ce qui exige naturellement des armées d'espions et des multitudes de commis pour examiner et compiler leurs rapports, mais il y a aussi les agens entretenus au-delà des frontières, dont les demandes exorbitantes, quoique relativement peu nombreuses, grossissent outre mesure son budget de dépenses.

"L'homme oublie et Dieu pardonne, murmurerait tout bas un Russe, mais la police secrète n'oublie ni ne pardonne jamais." La conversation frivole qui a été tenue il y a des années, à table, autour d'un bol de punch, ou dans un moment d'irritation, est notée avec les commentaires médisans de ceux qui la rapportent. Tout cela fait poids dans la balance quand il s'agit de peser le sort d'un individu; ainsi des juges inconnus, obéissant à une influence inconnue, disposent de la destinée d'hommes qui n'ont peut-être commis aucune offense envers ce code de morale sociale et politique qui est comme le drapeau de cette effroyable institution. Lorsqu'à ce thermomètre le sujet russe a été trouvé fautif, la disgrâce l'atteint aussi brusquement, avec aussi peu de préparation que l'arrêt du destin. Souvent il usera le reste de sa triste existence à chercher en son esprit la cause de sa punition, sur laquelle ses amis, ses parents eux-mêmes seront réduits à de vaines conjectures. La tombe n'est pas plus silencieuse sur ce qu'elle renferme que la police secrète. La haine particulière, la colère ou l'inimitié des princes meurt avant ou avec ceux qui l'éprouvent, de nouvelles intrigues, des changemens de partis, peuvent rendre méritoire ce qui, peu



d'années auparavant, était odieux ou criminel ; mais il est rare que ces événements apportent quelque soulagement aux maux des condamnés.

Le secret est le grand principe de la haute police. Son esprit machiavélique aime mieux laisser mourir ces malheureux dans les mines, dans les charlots, dans les déserts, où ils ont déjà perdu tant d'années, que de donner à la société le scandale de leur retour. Déjà, malgré toutes les précautions, trop de vérités, trop de détails, se font jour à travers l'atmosphère de brouillard et de silence qui enveloppe la société moscovite. Si, en général, les hommes sont trop enclins à oublier les infortunés, en Russie la crainte et la politique frappent d'un oubli encore plus prompt les infortunes dont le gouvernement est l'auteur. Comme le fameux Masque de Fer, les prisonniers et les exilés sont toujours inconnus à leurs geôliers ou à leurs gardiens ; leurs noms n'existent pas ; ils deviennent des nombres. Les changements politiques passent inaperçus pour eux ; s'il en arrivait qui pussent les toucher, ils ne les connaîtraient pas ; car lorsque de longues années de douleur et d'indignation ont fait place au sombre désespoir, au tranquille idiotisme, il n'y a plus de raison pour qu'au moment même de ces changements ils essaient, par quelque effort inaccoutumé, de se rappeler au souvenir.

D'un autre côté, quand l'état a ainsi disposé d'un individu, le démon de l'espionnage cesse de s'en occuper ; les volumineux in-folios auxquels ont donné lieu ses actes et ses discours sont clos ; il n'y a pas de raison pour qu'on aille de nouveau consulter sa liasse ; des montagnes de manuscrits nouveaux sur des hommes politiquement vivans s'accumulent sur le sien et le recouvrent : l'administration l'oublie alors finalement. Les gouverneurs, les geôliers, se succèdent ; ils reçoivent héréditairement, avec leur charge, ces malheureux abrutis par la misère et l'emprisonnement, et dont ils ignorent les noms ; le monde a cessé de se les rappeler, eux-mêmes en doutent ou les ont oubliés.

Non seulement le Russe est soumis à cette terrible surveillance dans l'intérieur de l'empire, mais à l'étranger, dans ses voyages, elle le suit comme un ombre. Dans les salons de Paris et de Londres, il tremble que l'œil de la police secrète ne soit fixé sur lui. Les étrangers rient de ces terreurs ; mais une pénible expérience lui a trop appris combien elles sont fondées. La police traite à aussi bon marché que possible des informations qu'elle recueille, des espions qu'elle emploie ; mais elle se les procure à tout prix. Par un système compliqué, et coûteux par conséquent, elle s'est faite toute yeux : les espions mêmes sont espionnés. Les missions diplomatiques du gouvernement russe, bien choisies et grassement payées, sa seule branche de service réellement efficace, sont surveillées d'aussi près qu'elles-mêmes doivent surveiller les Russes voyageurs. Nous tenons d'une source dans laquelle nous avons toute confiance, qu'à Paris seulement cent cinquante individus correspondent directement et indirectement avec cette partie de l'administration russe. Le paiement de la plupart de ces individus et leurs fonctions apparentes concernent le ministère des affaires étrangères, que dirige le vétéran Nesselrode ; mais la splendeur du titre et l'importance présumée de l'emploi ne les empêchent pas d'être entièrement à la dévotion du grand maître de la police.

(Traduit de l'anglais de M. NOBLET.)

M. L'ÉDITEUR,

J'ai assisté, il y a quelques jours, aux exer-

cices littéraires des classes tenues par les Dames de la Congrégation de Notre-Dame à St-Hyacinthe et j'ai été frappé du grand changement qui s'est opéré dans cette maison depuis quelques années. Vous savez que là, comme dans toutes les autres maisons de la même Congrégation, on se bornait à enseigner à lire et écrire, à compter et le catéchisme.

Dans Montréal et dans la plupart des grands villages, les Dames de la Congrégation se sont mises au niveau des circonstances. Vous avez pu juger de ce qui s'est fait à Montréal. Je pense que l'établissement de Saint-Hyacinthe n'est en arrière d'aucun autre établissement de campagne. Les élèves sont mises avec grâce et élégance sans sortir des bornes de cette tenue pleine de modestie qui distingue les établissements religieux. Elles répondent avec aplomb sur la lecture française et anglaise, la grammaire anglaise et française, la géographie, l'arithmétique, l'histoire ancienne et moderne, enfin la classe la plus avancée, sur les principes de la rhétorique. Elles apprennent à coudre, broder en soie et laine, à faire toutes sortes d'ouvrages à l'aiguille, le dessin, la peinture, le piano. En un mot, une demoiselle peut se faire dans cet établissement une éducation française et anglaise la plus relevée, en cinq ou six ans.

Le seul défaut de cet établissement est le manque de maîtresse et l'exiguïté du local. Il n'y a que deux dames dont une seule pour ainsi dire se livre entièrement à l'enseignement ; l'autre, chargée du temporel et de la direction de l'établissement, ne peut guère s'y livrer ; une demoiselle assistante pour le français et une demoiselle maîtresse d'anglais, et cela pour 75 pensionnaires et 80 externes et demi-pensions. Quand on considère le nombre des élèves et la quantité de branches d'enseignements qu'elles suivent, on ne peut concevoir comment elles peuvent être si bien enseignées. Il faut reconnaître à ces dames un grand talent pour l'enseignement ; mais il faut espérer que la communauté de Montréal ne les laissera pas écraser d'ouvrage. Car les élèves abondent de toutes parts et vraiment à voir celle des dames sur laquelle retombe le plus grand fardeau de l'enseignement, vous diriez qu'un souffle peut la renverser, tant elle a l'air souffrant et délicat.

Il faudrait aggrandir l'établissement : les élèves sont gênés. J'ai appris que ces dames songent sérieusement à le faire.

L'observateur ne peut rester indifférent à la vue des efforts simultanés qui se font dans les établissements d'éducation de la province pour avancer, élever, agrandir, populariser l'enseignement. Il doit voir l'avenir du peuple canadien se dérouler plus favorable que les circonstances du pays ne devaient le faire augurer.

Sous le rapport de la moralité et de la religion et sous celui de l'urbanité et de la civilité, le peuple de ce pays est éminemment instruit, et il est sous ce rapport tel qu'on peut le désirer pour en former un peuple éminemment social. Il a conservé et perpé-

tué les qualités que lui ont transmises ses ancêtres, les Français, que l'opinion générale met à la tête de la civilisation universelle. Mais le contact continuel entre le peuple canadien et les peuples anglais et américains, peuples graves, sérieux, et fort d'une éducation littéraire pratique telle qu'il la faut pour la conduite générale des affaires de la vie et pour mettre l'individu en état de prendre part aux affaires du gouvernement, oblige le Canadien à adopter un système d'éducation élémentaire qui le mette en état de lutter avantageusement avec ces deux peuples. Sans cette éducation il sera toujours dans une espèce d'infériorité. Une barrière qui paraissait insurmontable semblait séparer le Canadien-français de l'Anglais et de l'Américain, la différence du langage. Point de communication verbale entre ces peuples et par là perte immense des avantages inappréciables qui résultent de la communication et de l'échange des idées entre les individus qui finit par amener entre les peuples des idées semblables communes à tous, dont la force commande et assure le bonheur social des peuples. Cette barrière, par des moyens que la Providence s'est plu à mettre en usage, semble disparaître. Aujourd'hui des milliers de Canadiens, la jeunesse, la fleur du pays, est émigrée aux États-Unis, s'instruisent là au milieu d'un peuple éminemment industriel et distingué par ses progrès dans l'agriculture, le commerce, les arts et métiers. Ces jeunes gens sont admis partout et se recommandent par leur assiduité au travail, leur sobriété, leur honnêteté. Ils en reviennent avec une éducation pratique d'agriculteurs, mécaniciens, etc. et possédant suffisamment pour la plupart, de la langue anglaise pour communiquer avec ceux qui parlent cette langue. Ainsi ces hommes qui, dans quelques années, par la succession seule des tems, seront à la tête de la population du pays, auront une connaissance suffisante de l'industrie de nos voisins ; la génération qui les suit prendra le même chemin et sera suivie par d'autres jusqu'à ce qu'il plaise à la Providence d'amener de meilleurs tems. Ainsi le germe et le principe de la régénération du peuple (sous les rapports industriels) opèrent d'une manière insensible, mais vigoureuse.

Le peuple marche, soyez-en certains. Les lois d'éducation et de municipalité semblent destinés à lui donner un puissant élan et à le porter à la hauteur de ses destinées. Possesseur d'une des plus belles parties de l'Amérique, il est destiné à jouir d'une place distinguée parmi les peuples de ce continent. Tout l'y appelle et le lui annonce. Les événements le pressent de se préparer à cette destinée. La Providence lui prête la main ; malheur à lui s'il lui résiste. Le peuple se manquait à lui-même, manquait à ce qu'il doit à ses enfants, aujourd'hui exilés sur une terre étrangère et faisant dure école pour s'élever au niveau des autres peuples, manquait à ses descendants destinés à souffrir, inférieurs des autres peuples, ou à briller comme peuple

supérieur suivant le sort qu'il va leur léguer, s'il ne finit tout en son pouvoir pour profiter de ces deux lois.

Quant à moi, j'envisage l'avenir du peuple sans crainte parce que j'ai confiance en lui; il marche, marchons avec lui. Sachons le diriger. GO AHEAD! voilà l'axiome de tous les peuples aujourd'hui.

\*\*\*

8 septembre 1845.

POUR LA REVUE CANADIENNE.

### Figures de rhétorique.

J.-J. Rousseau prétendait qu'il n'y avait qu'un géomètre et un sot qui parlèrent sans figures. Marmontel s'est donné la peine de le prouver, en examinant la remontrance un peu vive qu'un homme du peuple adresse à sa femme. Ce morceau est assez curieux : " Si je dis oui, elle dit non ; soir et matin, nuit et jour, elle gronde. (antithèse); j'aimais, jamais de repos avec elle, (répétition); c'est une furie, un démon, (hyperbole). Mais, malheureuse, dis-moi donc (apostrophe), que t'ai-je fait (interrogation)? O ciel! quelle fut ma folie en t'épousant (exclamation)! Que ne me suis-je plutôt noyé (optation)! Je ne te reproche ni ce que tu me coûtes, ni les peines que je me donne pour y suffire (prétérition); mais, je t'en prie, je t'en conjure, laisse-moi travailler en paix, (obsécration). Ou que je meure si... tremble de me pousser à bout, (imprécation et réticence). Elle pleure! ah! la bonne âme! vous allez voir que c'est moi qui ai tort, (ironie). Eh bien! je suppose que cela soit : oui, je suis trop vif, trop sensible, (concession); j'ai souhaité cent fois que tu fusses laide; j'ai maudit, détesté ces yeux perfides, cette mine trompeuse qui m'avait affolé, (astéisme, ou louange en reproche); mais dis-moi si, par la douceur il ne vaudrait pas mieux me ramener (communication)? Nos enfans, nos amis, nos voisins, tout le monde nous voit faire mauvais ménage (énumération); ils entendent tes cris, tes plaintes, les injures dont tu m'accables, (accumulation). Ils t'ont vue, les yeux égarés, le visage en feu, la tête déchevelée, me poursuivre, me menacer, (description); ils en parlent avec frayeur. Le voisin arrive, on le lui raconte : le passant écoute et va le répéter, (hypothèse); ils croiront que je suis un méchant, un brutal : que je te laisse manquer de tout, que je t'assomme (gradation). Mais non, ils savent bien que je t'aime, que j'ai bon cœur, que je désire de te voir tranquille et contente (correction). Va, le monde n'est pas injuste; le tort est à celui qui l'a (sentence). Hélas! ta pauvre mère m'avait tant promis que tu lui ressemblerais. Que dirait-elle, que dit-elle? car elle voit ce qui se passe. Oui, j'espère qu'elle m'écoute, et je l'entends qui te reproche de me rendre si malheureux. Ah! mon pauvre gendre, dit-elle, tu méritais un meilleur sort, (prosopepée."

Ainsi voilà, dans le discours d'un homme de la dernière classe du peuple, qui querelle sa femme, les mouvements de la plus haute éloquence, et toutes les figures de pensées que pourrait employer le plus habile rhéteur; la nature est ici, comme en beaucoup d'autres choses, supérieure à l'art; et l'on voit que sans avoir fait sa rhétorique, cet homme met sans y songer, dans son discours, autant d'adresse qu'un orateur.

### FAITS DIVERS.

#### Mélanges.

Sous le titre de : *Origines excentriques*, le *Morning Post* publie l'histoire de la condition sociale des célébrités de toutes les époques, avec cette épigraphe : " La vérité est étrange, plus étrange que la fable."

Moïse était berger. Noé, fermier. Confucius, charpentier. Mahomet, dit le Prophète, aînier. L'empereur actuel du Maroc, brocanteur. Bernadotte, ex-roi de Suède était chirurgien dans la garnison de la Martinique lors de l'invasion des Anglais. Mme Bernadotte était simple blanchisseuse à Paris. Napoléon, qui descendait d'une obscure famille corse, n'était que major lorsqu'il épousa Joséphine, fille d'un marchand de tabac, érécule de la Martinique. Franklin était imprimeur. Le président Boyer, barbier mulâtre. Le président Tyler, capitaine milicien. Olivier Cromwell, brasseur. Le président Polk, aubergiste. Le beau père d'Isabelle, reine d'Espagne, mari de Christine et beau-frère du roi de Naples, était judis garçon de café. Le général Espartero était sacristain. Le roi Christophe de Haïti esclave de S. Kitt. Le président actuel de Haïti également esclave. Bolivar, droguiste. Le général Paes, vacher. Vasco de Gama, matelot. Colomb, matelot. Louis Philippe, maître d'école en Suisse, à Boston et à la Havane. Catherine, impératrice de Russie, était grisette de régiment. Le gouverneur actuel de Madère était tailleur, et le ministre actuel des finances en Portugal était simple marchand de vin de Madère. En ce moment l'Espagne et le Portugal comptent bon nombre de ducs, marquis, comtes, vicomtes et barons, jadis cuisiniers, tailleurs, perruquiers, savetiers, balayeurs et mulâtres. Ces traits caractéristiques suffiront à prouver que des individus, sortis des rangs les plus infimes de la société, sont arrivés au plus haut degré des honneurs, de la puissance, de la fortune, et qu'ils ont même accaparé trônes, couronnes et autels. Brutus, avant d'être Brutus, n'était-il pas Brute?

#### Faits curieux.

DÉVIATION CÉLESTE.—Les astronomes signalent cette année, comme un fait très-remarquable, et qui peut sans doute servir à expliquer les variations de température éprouvées en 1845, le déplacement considérable qui s'est opéré dans la voie lactée.

FUSIL NOUVEAU.—On vient de faire à Postdam l'essai d'un nouveau fusil ayant une portée de 1,000 à 1,200 pas, et pouvant tirer 17 coups par minute. L'expérience a parfaitement réussi.

RELIQUES MILITAIRES CHEZ LES ANGLAIS.—L'habit et le gilet que portait Nelson au moment où il fut frappé à Trafalgar avaient été remis de sa part, avec d'autres objets, à Lady Hamilton. Ils avaient passé, en de certaines circonstances, des mains de cette

dame dans celles d'un alderman de Londres aujourd'hui décédé. La veuve de l'alderman cherchait depuis quelque temps à vendre ces reliques; elle en exigeait 150 livres sterling (3,750 fr.). Un enthousiaste du héros naval de l'Angleterre conçut l'idée de recueillir cette somme par souscription afin que l'habit et le gilet de Trafalgar pussent être déposés à l'hôpital de Greenwich, comme l'habit qu'avait Nelson à la bataille du Nil. Mais le prince Albert a acquis à lui seul l'habit et le gilet, et les a offerts à l'hôpital de Greenwich.

ESPADON.—Le *Phare des Pyrénées* annonce qu'un espadon, poussé sur les côtes des Pyrénées, s'y est échoué le 7 juillet, près de la Chambre-d'Amour. Ce squalo a été assommé à coups de barre. Sa longueur totale est de trois mètres, en comprenant l'épée, qui a un mètre, de l'œil à l'extrémité; cette extrémité est pointue comme un glaive acéré. Le curieux poisson est resté exposé dans un des magasins de Bayonne.

JUIF ET PROTESTANTE.—Un étudiant en médecine, à Berlin, se prit de passion pour la fille d'un son hôte, qui s'appelait Mina, comme toutes les femmes romanesques de la capitale de Prusse. Ils se jurèrent fidélité et se promettent le mariage. Un seul petit obstacle s'oppose à leur union; Mina appartient à la religion protestante; l'étudiant est juif, aussi attaché à sa foi qu'à son amour. Peu de temps après, Mina lui écrivit : " Mon cher ami, nous avons éprouvé bien des contrariétés dans le projet de notre mariage; mais soyez enfin tranquille. Ce n'est pas au roi, mais à votre ange, comme vous avez l'habitude de me nommer, qu'il était réservé de changer notre sort : rien ne pourra désormais séparer. Depuis hier je suis devenue... juive." A peine cette lettre fut-elle partie, que Mina en reçut une par la poste de Breslau; elle était ainsi conçue : " Ma chère Mina, je ne vous dirai pas un mot du refus que font les autorités d'ici de nous marier, vous n'avez déjà vu cela dans les journaux; mais j'ai à vous apprendre une meilleure nouvelle : depuis hier, je suis devenue... protestante, et dans quelques jours je serai votre épouse." On ne dit pas s'ils ont fini par s'entendre relativement à leur religion respective.

TRAITEMENT CHINOIS DU CHOLÉRA.—Les médecins du céleste empire combattent ainsi ce fléau : Ils font avec un couteau de table ou une lance de cristal plusieurs incisions dans la langue, pour obtenir une abondante émission de sang; quelques aïdes en font de mêmes aux principaux tendons du corps et frappent la poitrine, le dos, les cuisses et les reins, jusqu'à ce que le sang coule par torrents. Un missionnaire qui s'était soumis à ce traitement, rapporte que, par suite des meurtrissures qu'il avait reçues, sa peau ressemblait à celle d'un nègre, mais qu'il était radicalement guéri de la terrible maladie.

#### Chronique Judiciaire.

A son audience du 17, la cour de cassation (chambre criminelle) a rejeté le pourvoi de M. Wagner, gérant de l'*Espérance*, journal de Nancy, condamné par la cour d'assises de la Meurthe pour diffamation envers le préfet de ce département, et celui de Jean Dolnen, condamné, par la cour d'assises de la Seine-inférieure, à la peine de mort, pour complicité d'infanticide.

—M. Chauvet, gérant de la *Boussole*, revue hebdomadaire, comparait hier devant la 7<sup>e</sup> chambre correctionnelle, sous la prévention de compte-rendu infidèle d'un débat judiciaire. En

parlant de l'audience du 27 juin, où Me Beryer a plaidé pour l'œuvre de Saint-Louis, la *Boussole* terminait son article par ces paroles, qu'elle mettait dans la bouche de l'éloquent avocat: "Nous allons voir si vous êtes de dignes magistrats ou de vils complaisans du pouvoir." M. Chauvet a dit que l'article incriminé, n'étant qu'un résumé des débats, ne pouvait constituer le compte-rendu infidèle et de mauvaise foi, tel que l'entend la loi. Mais, sur les conclusions de M. Royer, avocat du roi, et malgré les efforts de Me Bellevin, le tribunal a admis le délit comme réel, et a déclaré que le compte-rendu était inconvenant et injurieux pour les magistrats. En conséquence, il a condamné M. Chauvet à un mois de prison et à 1,000 fr. d'amende.

— Hottot était peintre en pays g., et ne manquait pas d'un certain talent; mais une grave mala lie, qui vint le frapper, lui laissa dans les membres un tremblement nerveux qui le força de renoncer à l'exercice de son art. Ses économies étaient fort minces; il en vit bientôt la fin; et, après avoir vendu tout ce qu'il possédait, il en fut réduit, pour vivre, à implorer la charité publique, et un jour, on l'arrêta en flagrant délit. Aujourd'hui, devant le tribunal correctionnel, il ne l'a pas nié. Il a raconté au tribunal sa triste histoire, et n'a demandé qu'une chose. "Je vous en prie, a dit le malheureux, envoyez-moi dans un dépôt de mendicité, j'y travaillerai à me faire une petite masse; puis lorsque j'aurai la somme nécessaire, je retournerai dans mon pays pour achever mes jours auprès de ma femme." Le tribunal lui a accordé la triste faveur qu'il réclamait.

— Une dame Dodeker a été condamnée hier à 150 fr. d'amende par la 5e chambre correctionnelle, pour avoir tenu une maison de jeu clandestine.

— Coupable d'avoir volé, avec escalade, des effets d'habillement appartenant à son cousin, cultivateur à Clichy-la-Garenne, Cottereau, soldat au 4e bataillon de chasseurs d'Orléans, a été condamné hier, par le 2e conseil de guerre de Paris, à deux ans de prison.

— Un ancien militaire avait été condamné, par la cour d'assises du Morbihan, à dix ans de travaux forcés pour avoir tiré deux coups de pistolet sur son ancienne maîtresse, au moment où elle se rendait à l'église pour des fiançailles. L'arrêt ayant été cassé, il vient de comparaître devant le jury du Finistère, qui l'a déclaré non coupable.

— Le notaire Maricot, du Mans, dont nous avons annoncé la déconfiture, vient d'être destitué par le tribunal civil de cette ville, sur les réquisitions du ministère public.

### DÉLITS.—CRIME.

Le triste appareil de l'exposition publique occupait hier encore la place du Palais-de-Justice. Deux femmes seulement étaient attachées au poteau: Pune, la femme Anelle, condamnée à la réclusion pour crime de faux; l'autre, la fille Marguerite Pinaud, condamnée aux travaux forcés pour avoir assassiné le libraire Duubrée. Leur abattement était extrême.

Ce spectacle a encore donné lieu hier à des scènes tumultueuses, dont les assistants étaient les auteurs. A chaque instant, des bandes entières de jeunes gens faisaient irruption dans le cercle et venaient jusqu'au pieds de l'échafaud pousser des cris d'insultes contre les deux condamnés. Des applaudissemens ironiques, des éclats de rire, éclataient au milieu de la multitude qui semblait avoir oublié que l'humanité impose des devoirs, même envers les criminels.

— Ne recevant pas de l'argent de son père,

exilé au Brésil pour affaires politiques, un étudiant espagnol recourut au vol, et réussit à dérober divers objets aux étalagistes du Palais-Royal. On l'a arrêté hier en flagrant délit, au moment où il venait de soustraire, à la boutique d'un libraire du passage Verododat, un *Paroissien* richement relié.

## La Revue Canadienne.

MONTREAL, 20 SEPTEMBRE, 1845.

### Histoire de la Semaine.

Oh! le climat maussade, s'il en fut jamais, qui au milieu de l'été, au lieu de douces matinées de chaleur et de soleil, au lieu d'une brise tiède et parfumée, nous apporte sitôt un vent froid et humide, une pluie triste et glacée, des orages, de la grêle, et des tempêtes. C'est à ne plus croire à l'ordre des saisons: car vraiment, ceci est bien l'automne, quoiqu'il ne doive commencer, suivant l'almanach, que le 25 septembre. Mais enfin que voulez-vous? il faut espérer que les beaux jours qu'on nous dérobe dans ce mois-ci nous seront restitués en octobre.

Ces frasques de la température influent beaucoup sur l'apparence, sur les dispositions de notre ville. Les voyageurs nous ont quittés, et avec eux les amusements si variés de la belle saison, les parties de campagne, picnics et autres, les courses et les exhibitions de tous genres, que l'été nous amène. Aujourd'hui chacun rentre dans son gîte, reprend ses occupations ordinaires, sa vie accoutumée. Plus de soleil et plus de fleurs. Plus de belle nature, plus de joie extérieure; maintenant, et pour remplacer cela, il faut trouver autour de soi, parmi ses amis, dans nos petits cercles intimes, de quoi remplir ces longues heures qu'il y a quelques jours nous dépensions si joyeusement en pleine campagne, par un temps calme et serein, sous le ciel pur et étoilé, ou brillant des mille feux du jour.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, l'ouverture de la saison des fêtes; il faut bien s'amuser un peu pour secouer les humeurs noires, les sombres tristesses, les dimbles-bleus, dans lesquels vous vous sentez naturellement précipités en voyant le ciel nébuleux et les jours sans soleil, et en vous sentant percés d'outre en outre par le vent d'automne.

On parle d'organiser, pour l'automne et l'hiver, des assemblées dansantes et des bals publics, comme ceux de l'année dernière. En attendant, Montréal n'est pas entièrement dépourvu de nouveautés, et certes parmi et entre toutes, la plus prodigieuse et la plus étonnante, la plus merveilleuse, la plus extraordinaire, c'est la présence de M. Nellis, l'homme sans bras, qui peut faire avec ses pieds comme vous faites et tout ce que vous faites avec vos mains, qui se sert de ciseaux, d'une plume, de pistolets, comme vous vous en serviriez vous-même, et enfin qui joue de

l'accordéon, comme un artiste distingué qu'il est. Vous pouvez vous imaginer s'il danse! Dites-moi donc ce qu'il y a de nouveau sous le soleil? Imaginez tout ce que vous voudrez de plus incroyable, de plus miraculeux, et vous êtes sûrs de rencontrer des gens qui leveront les épaules et qui vous diront en souriant de votre simplicité: "Connu, très connu."

Nous avons assisté avec le plus vif plaisir au second diner anniversaire du SHAKESPEARE CLUB. Cette Association Littéraire formée il y a deux années par nos compatriotes d'origine Anglaise est dans un état de prospérité croissante et compte déjà au moins soixante membres dans son sein. Le but de la société, comme l'indique assez le grand nom qu'elle a pris, est surtout de propager le goût des œuvres dramatiques, non pas de ces productions éphémères qui sont oubliés aussi vite qu'ils sont écrits et publiés, mais de celles qui sont fondées sur les passions, les vertus et les vices de l'humanité, qui portent en elles de grandes leçons de morale, d'histoire ou de philosophie, et qui tendent, comme les immortelles œuvres du célèbre poète Anglais, au perfectionnement des peuples; c'est aussi une société de discussion. La réunion de Jeudi soir était choisie, aimable, intéressante. Le Diner, chez Têtu, servi avec un luxe et un goût unique, enfin un diner, comme on n'en sert que dans cette maison. Après que la nappe fut levée, le Président proposa les santés d'ordre.

1. La Reine.
2. Le Prince Albert et la Famille Royale.
3. Notre Patron, Son Excellence le Gouverneur-Général.
4. L'Armée et la Marine de la Grande-Bretagne.

A ce toast le capt. Balfour, A. D. C. de son Excellence et du 72d régiment, répondit d'une manière très appropriée.

5. La mémoire de Shakespeare.

A ce toast le Dr. Barber, celui qui s'est déjà rendu célèbre parmi nous par ses lectures sur la phrénologie et d'autres sujets, se leva pour répondre, et fit certainement un éloquent discours. Il développa toutes les merveilleuses beautés que l'on trouve dans les œuvres du poète, en déploya toutes les richesses, nous fit voir tout ce que l'immortel Barde, a fait pour la langue Anglo-Saxonne, que c'est lui qui en est vraiment le fondateur, et que son langage d'il y a deux siècles et demi est encore la langue d'aujourd'hui. Le Dr. parle avec une grâce facile et une diction élégante et harmonieuse; son discours rempli de belles inspirations, d'anecdotes, d'épisodes et d'incidens, fut écouté avec le plus grand intérêt.

6. La Chaire, le Sénat et le Barreau.

C'est vraiment trop à la fois—MM. a dit en se levant le révérend M. Adamson, le chapelain du conseil législatif. Je m'en tiendrai au premier ordre. On a dit et c'est à tort, que la chaire s'était opposé de tout temps aux œuvres dramatiques. Bossuet a dit: "Il y a de grands exemples pour, il y a de grands exemples con-

tre" et comme Bossuet, un bien grand nombre d'hommes pieux et savans sont loin de condamner les grandes productions dramatiques et le théâtre. Ici M. A. nous cita les noms des prélats célèbres tant de ce siècle que des siècles passés qui se sont montré plus libéraux, et qui n'ont pas voulu proscrire le théâtre et le drame.

Le discours du révérend M. fut goûté et applaudi.

Ensuite vint le toast.

#### 7. Les associations littéraires.

En le proposant, le président fit observer que c'était à toutes les associations qu'on allait boire, mais qu'il devait remarquer que c'était surtout aux associations de cette ville, et entre celles-ci il devait particulièrement mentionner "La Société des Amis" dont on parlait déjà tant, et qui était représentée ce jour par quelques-uns de ses membres. M. le président exprima en même temps toute la sympathie que le Club Shakespeare éprouvait pour ceux qui comme eux suivaient les sentiers paisibles de la littérature.

Ce fut pour nous une tâche bien agréable d'exprimer à la Société combien nous étions sensible à la manière distinguée et enthousiaste avec laquelle ils venaient de boire la santé proposée. Nous étions certains que la Société des Amis surtout dont nous avons l'honneur de faire partie, éprouverait les mêmes sentimens en apprenant ceci, &c.

#### S. Macready et le Drame Anglais.

J. S. Lee, Secrétaire du Club répondit à ce toast par un fort bon discours. M. Lee en se levant fut vivement applaudi. Fondateur du Club, et Littérateur distingué de cette ville, ce monsieur, par son activité, et par son zèle incessant pour la belle cause de la Littérature et du Drame, a contribué puissamment à placer la Société dans la position importante et élevée qu'elle occupe, et s'est acquis en même temps l'estime et l'amitié de tous.

#### 9. Les Auteurs et Ecrivains contemporains.

C'était un beau toast que celui-là; Mr. Dunkin, Assistant-Secrétaire Provincial, qui se chargea d'y répondre, s'en acquitta d'une manière certainement bien honorable pour lui, et bien digne du sujet. Il célébra la royauté de l'intelligence et de la pensée avec une éloquence admirable. La pensée mère de son discours était la durée et l'immortalité des grands écrivains. Il mit en contraste devant nos yeux la chute et la décadence des Empires, quand les œuvres d'un seul grand génie sont impérissables comme le temps. "Les Empires qui existaient du temps d'Homère, n'ont pas laissé de traces; Homère vit encore dans ses œuvres." M. D. fut interrompu bien souvent par des applaudissemens.

#### 10.—La mémoire de Thomas Hood.

#### 11.—Les Dames.

#### 12.—Les Invités.

#### 13.—La Presse.

M. Lindsay, du Morning Courier, répondit

à ce toast par d'excellentes remarques sur la puissance de ce nouveau pouvoir, etc.

#### 14.—Le fondateur du Club,

J. S. Lee, Ecr.

Applaudissemens, etc.

Après ces toasts d'ordre, il en fut proposé plusieurs autres accompagnés de discours, chansons, etc. Puis la société se sépara, après avoir passé quelques heures bien agréables.

Mercredi soir, au théâtre Royal Olympique, Signor de Begnis est paru pour la troisième fois devant le public, dans son fameux caractère de "Il fanatico per la musica;" etc. Le signor est déjà le favori du public. Il fut vivement applaudi et rappelé sur la scène, à plusieurs reprises. Il chanta encore "J'ai d'argent" d'une façon si narquoise et railleuse que c'était à crever de rire. Vraiment ces Soirées Théâtrales sont de plus en plus intéressantes; ce sont des soirées musicales en même temps. Mercredi, M. Van Manen exécuta une ouverture sur le violon avec un talent d'exécution, qui rappela la présence du célèbre Nagel. MM. Hill et Howard et Mdes. Howard et Hill furent parfaites dans leurs rôles respectifs. "Simpson et Co." nous tint pendant une heure dans une gaieté sans pareille. Tout ensemble, la soirée fut délicieuse. Nous avons remarqué avec la plus grande satisfaction que la salle était remplie de Dames, de la bonne société et qu'on commence à apprécier les efforts et le bon goût de Signer Mazzocchi, qui veut faire de notre petit théâtre, tel qu'il est, un lieu de réunion agréable où l'on puisse s'amuser bien.

Nous recommandons aux amateurs la soirée d'aujourd'hui. Le programme est riche et invitant. Il y aura de la musique, du drame-vaudeville et de la danse.

#### Naissance.

A la Baie du Febvre, le 14 du courant, la femme de M. Joseph Duval, marchand, a mis au monde une fille.

#### Mariages.

A Christ-Church, de cette ville, par le révd. Dr. Bethune, le révérend J. Ramsay, chapelain de la garnison de Sainte-Hélène, à Dlle. Charlotte, la plus jeune des filles de feu l'hon. John Richardson.

En cette ville, lundi matin, à l'église paroissiale, par Monsgr. l'évêque de Montréal, Duncan Alexander McDonald, ér., marchand de St-Jean, à Dlle. Eliza, fille unique de Benjamin Delisle, ér., de cette ville.

En cette ville, le 4. James A. Glassford, ér., de Kingston, à Dlle Marie-Anne, fille de M. le Dr. Gregory, de cette ville.

En cette ville, le 10, par le révd. M. Cordner, Thomas Workman, ér., marchand, à Dlle Annabella, fille aînée de John Endie, ér., de cette ville.

A Ste-Rose, lundi 15 de ce mois, par messire Brunet, M. Joseph Labelle, instituteur à Ste-Genovève, à Dlle. Marie Labelle, fille de M. J. Labelle, de Ste-Rose.

Aux Trois-Rivières, le 5 août dernier, par Messire Cook, curé du lieu, Joseph Naraisse Godin, marchand de cette ville, à Demoiselle Hermine Belcourt, du même lieu.

A St. Michel, lundi le 1er septembre, par le révd. N. C. Fortier, curé, Edouard-Severin Belleau, ér. M. D. à Dlle. Eléonore Olympe Fortier, fille aînée de François Fortier, ér., M. D.

#### Decès.

En cette ville, après une courte et douloureuse maladie, à l'âge de 16 ans et 6 mois, demoiselle Charlotte Virginie Prégen, justement estimée pendant sa vie et regrettée après sa mort.

A l'Ancienne-Lorette, dernièrement, M. Pierre Déry, ancien charpentier.

## PETITES AFFICHES.

### Revue de législation et de jurisprudence.

Le soussigné donne avis aux souscripteurs et col-laborateurs à la *Revue de législation et de jurisprudence*, que MM. LELIEVRE ET ANGEU, avocats, sont les Rédacteurs-Correspondants de la *Revue*, à Québec, et qu'ils recevront et nous feront parvenir, à Montréal, tous manuscrits destinés à la publication.

L. O. LETOURNEUX.

Montréal, 19 septembre 1845.

### ÉCOLE COMMERCIALE,

À 10s. PAR MOIS.

À dater du 7 du courant, TOUS LES SOIRS, excepté les dimanches et fêtes, de 5½ heures à 8½ heures, dans la Classe No. 3, de la Grande Ecole des Frères; (entrée: Rue Vitré, No. 1.) avec l'autorisation du Séminaire, je donnerai à la jeunesse Canadienne française, un COURS d'Anglais, de Calcul Usuel, de Tenue des Livres, etc., etc., proportionné à la force et aux desirs des élèves et des parens, chez lesquels je pourrai donner aussi des leçons particulières de plusieurs langues et autres branches d'instruction.

H. L. SHARING,  
de Londres.

3 juillet.

### Académie Commerciale.

LUNDI, 8 Septembre, M. SHARING de Londres, ouvrira à NOTRE-DAME DE BON SECOURS à gauche de l'Église, une Ecole principalement destinée à la jeunesse désireuse d'étudier pour le commerce. — Les Classes auront lieu tous les jours, (dimanches et fêtes exceptés) le matin de 9 à 10½ heures, et le soir de 2 à 4½. On y enseignera surtout l'Anglais, la Géographie et l'Histoire, le calcul et la tenue des livres, le dessin linéaire et autres connaissances désirées par les élèves et possédées par le maître.

On n'y recevra aucun élève qui n'ait fait sa 1re. communion.

Priz 10 chelins par mois.

Au 1r. Octobre Mr. S. commencera en faveur des jeunes gens déjà dans les affaires un cours accommodé à leurs desirs qui aura lieu dans le même emplacement de 7 à 9 heures du soir, les Lundi, Mercredi et Vendredi.

Mr. S. fera tous ses efforts pour répondre à la haute confiance des MM. du Séminaire et des autres intéressés.

À LOUER Une MAISON confortable, faisant l'encoignure des Rues Craig et St. Dominique—

Il y a bains, fourneaux et cabinet d'aisance.

—AUSI,—

Deux Magasins, ou Études.

S'adresser à

P. MOREAU.

7 juin.

### O BEAUCHEMIN,

RELIEUR,

25, Rue St. Gabriel, près du Canada Hôtel.

### DR. D'ORSONNENS.

SECONDE porte à gauche sur la rue St. Louis, à son encoignure avec la rue Sanguinet.

### CHARLES DE BOUCHERVILLE,

Docteur en Médecine,

RUE SANGUINET, No. 25.

FAUBOURG ST. LAURENT.

### L. BOYER,

DOCTEUR EN MÉDECINE,

34 Rue St. Denis.

### CHS. J. COURSOL,

Avocat,

Coin des Rues Ste. Vincent et Ste. Thérèse.

### LE DOCTEUR VALLÉE,

No. 2.

Grande Rue St. Jacques.

VIS-À-VIS LA BANQUE DE MONTRÉAL.

PROSPECTUS  
DE LA  
**REVUE de LEGISLATION**  
ET DE  
**JURISPRUDENCE.**

—000—

REDACTEURS :

A Montréal, { MM. LOUIS O. LE TOURNEUX  
et JOSEPH U. BEAUDRY.  
A Québec,

DEPUIS un grand nombre d'années, le besoin d'une publication de la nature de celle que nous nous proposons d'établir, se fait vivement sentir dans cette partie de la Province du Canada. Dans ces derniers temps surtout, il faut bien l'avouer la Législation et la Jurisprudence, ont été et sont encore dans un tel état d'incertitude, qu'un semblable projet doit être favorablement reçu. Dans cette confusion, dans ce chaos de lois anciennes et nouvelles, l'avocat cherche en vain ces règles, qui doivent le guider dans l'examen des questions soumises à ses recherches. Il s'égaré dans le dédale d'ordonnances et de statuts que la Législation multiplie chaque année. Il pourrait trouver dans des compte-rendus (*rapports*) des causes et des décisions des divers tribunaux de la Province, de quoi le guider à travers bien des difficultés; mais il n'y a pas de compte-rendus qui soient publiés. C'est pour remplir un si grand vide que cette Revue est fondée.

Rapporter fidèlement et avec soin les décisions des Tribunaux de première Instance et d'Appel du Bas-Canada, est un moyen sûr de contribuer à la stabilité et à l'uniformité de notre jurisprudence, caractères qu'il est si important de lui donner. En même temps une publication dont les colonnes seront ouvertes à la discussion des questions de Législation, de droit et de pratique doit être d'un haut intérêt non seulement pour l'homme de profession mais encore pour l'homme d'Affaires de tous les Etats.

C'est à la sollicitation d'un grand nombre de nos confrères que cette Revue est fondée. Nous les remercions de la sympathie qu'ils nous témoignent dès le début d'un travail aussi sérieux et aussi difficile que celui que nous entreprenons; mais pour qu'il soit intéressant et utile, ils doivent comprendre que nous ne pouvons seul en porter tout le poids. Dans un pays comme le nôtre, une publication spéciale, surtout comme celle-ci, ne peut réussir qu'à par les efforts combinés de tous les différents membres de la profession. Nous nous adressons donc aux M. M. du Barreau; Ils nous doivent tous et chacun leur collaboration à une œuvre qui a pour but le bien de tous.

A ceux qui sont appelés à administrer la justice, et dont nous devons rapporter les décisions, nous demandons patronage et indulgence; nos travaux seront conduits avec conscience et exactitude et sans passion. Ils tendront toujours à perpétuer entre le Banc et le Barreau, ces bons rapports qui ne doivent jamais cesser d'exister entre eux.

Nous demandons encore le patronage et l'encouragement du public Canadien. Nous nous flattons qu'il appréciera à la valeur d'un œuvre d'une utilité générale et pratique, et qui peut produire de bien grands effets si on veut l'accueillir favorablement.

La Revue de Législation et de Jurisprudence paraîtra une fois par mois par livraisons de 48 pages gr. octavo, imprimées sur le meilleur papier et avec le plus grand soin typographique. Il pourrait arriver que quelques livraisons aient plus et d'autres moins que ce nombre de pages, mais le propriétaire s'engage à donner dans l'année 12 livraisons formant 5 à 600 pages de matières.

Nous admettrons dans la Revue des Articles écrits indistinctement dans les deux langues.

L'abonnement sera de SIX piastres par an, payables après la publication de la première livraison.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adressées (affranchies) au Bureau de la Revue

No. 31, Rue St. Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada.

N. B.—La première livraison paraîtra le 1er Octobre prochain.

LOUIS O. LE TOURNEUX,  
Directeur-Gérant,  
Propriétaire.

LETTRE D'ADHESION ET DE COLLABORATION.

A LOUIS O. LE TOURNEUX, ECR. }  
AVOCAT, &C.

MONSIEUR,

Nous applaudissons à votre projet de fonder une Revue de Législation et de Jurisprudence, et nous l'approuvons sous tous les rapports. C'est une bonne et belle entreprise, qui rencontrera, nous l'espérons, tout l'encouragement qu'elle mérite, non seulement des hommes de profession, mais encore du public en général. Autant que nos loisirs nous le permettront, vous pouvez compter sur notre collaboration, comme sur nos sympathies les plus vives.

Montréal, } Nous sommes, Monsieur,  
Août 1841, } avec considération,  
Vos confrères,

Charles Mondélet,  
L. H. LaFontaine,  
Sabrevois De Bleury,  
T. Peltier,  
C. S. Chénier,  
F. G. Johnson,  
A. Buchanan,  
N. Dumais,  
Robt. MacKay,  
Joseph Bourret,  
Lewis T. Drummond,  
George DeBoucherville,  
A. A. Dorion,  
L. A. Papineau,

A. N. Morin,  
W. C. Meredith,  
H. Taylor,  
P. Moreau,  
D. E. Papineau,  
John Rose,  
A. Robertson,  
F. Griffin,  
L. V. Sicotte,  
G. E. Cartier,  
R. A. R. Hubert,  
J. F. Peltier,  
Freder. T. Hall,  
James Armstrong.

N. B.—Les Journaux de la Province qui reproduiront ce Prospectus pendant trois mois auront droit à un exemplaire de la Revue de Législation et de Jurisprudence.

Prospectus

DE LA

SOCIÉTÉ MUTUELLE DE CONSTRUCTION DE MONTRÉAL.

Incorporée par acte du Parlement.

DIRECTEURS.

M. CASTLE, Ecr.  
J. T. BRONDEGEST, Ecr.  
J. M. THOM, Ecr.  
JOHN LEEHING, Ecr.  
ROBERT SCOTT, Ecr.

JOHN T. BADGLEY, Trésorier et Secrétaire  
GEORGE GRUNDY, Assistant-Secrétaire.  
W. N. CRAWFORD, Notaire Public.  
WILLIAM SPEARS, Inspecteur.

Actions de £100 et chaque souscription mensuelle de 10s. par action. Mise d'entrée, 2s. 6d. par action.

LE but de cette société est de permettre aux individus de placer leurs épargnes dans l'achat ou l'érection de bâtisses.

Un locataire dans l'espace de dix années paie à son propriétaire, en loyers, une somme égale à la valeur de la maison qu'il occupe, et cependant à l'expiration de ce temps, il n'a aucun intérêt dans la propriété. Mais en devenant membre de cette société, il peut acheter ou bâtir une maison par le moyen d'une avance ou prêt qui lui est fait dans ce but et pour cet objet, lequel prêt est repayable par instalements mensuels, qui ne sont que peu de chose, s'ils sont plus considérables; que le loyer qu'il serait autrement obligé de payer, avec cet avantage qu'il devient propriétaire en dix ou douze ans, et fréquemment en bien moins de temps.

Le fonctionnement de la société est comme suit : chaque membre paie une souscription mensuelle de dix chelins pour chaque action de £100 qu'il a prise; ainsi celui qui possède une action peut emprunter ou acheter £100 et celui qui n'a pris cinq actions, £500, et ainsi de suite, en proportion du nombre d'actions qu'il possède. L'argent que la société aura à prêter, sera offert tous les mois au concours, et alors chaque membre aura l'occasion d'acheter jusqu'au montant de ses actions.

L'emprunteur ou l'acheteur, avant de recevoir le montant, doit déposer les particularités de ses sûretés, qui seront examinées et visitées par l'Inspecteur, qui fera aussi l'investigation des titres, et si tout est satisfaisant, l'argent est avancé, chargé toutefois au taux de six pour cent par an. Si l'emprunteur désire bâtir, l'argent lui est avancé selon et suivant les progrès de la bâtisse.

La plus grande sécurité et protection contre tout risque est ainsi offerte aux capitalistes en autant qu'aucune autre sûreté que celle des biens de fonds du des bâtisses ne sera reçue.

(Toute sûreté personnelle, quelque bonne qu'elle soit sous tous les rapports, ne sera prise dans aucun cas), mais le grand objet pécuniaire de cette Association, est de procurer aux individus qui ont peu de revenus et des revenus limités, les moyens par lesquels ils puissent placer une partie de leurs épargnes, d'une manière sûre, avantageuse et profitable, et d'offrir à ces classes des motifs qui peuvent les exciter à des habitudes industrieuses et d'économie, dans l'espérance de pouvoir, avec leurs épargnes, se procurer pour eux-mêmes et leurs familles, de confortables maisons.

En conséquence de la période avancée de la Session pendant laquelle cette société a obtenu son acte d'Incorporation, les livres de la Société ne pourront être ouverts pour la transaction des affaires, avant le premier Octobre prochain. Mais les personnes qui désireraient profiter des avantages qu'elle offre peuvent se procurer des copies de l'Acte d'Incorporation et des règlements de l'Association en s'adressant à Wm. N. Crawford, crier, Notaire Public, rue St. Gabriel, qui recevra aussi les noms de ceux qui désirent devenir souscripteurs.

Avis.

Pour la commodité des souscripteurs à la Société Mutuelle de Construction, et autres personnes, le sousigné a ouvert un livre de REFERENCE ou MEMORANDUM des particularités, des lots vacants ou à vendre dans cette ville et ses environs. Les avantages de cette méthode, et pour le vendeur et l'acheteur, sont évidents et ceux qui désirent disposer des terrains, lots de terre, &c., sont respectueusement invités à fournir les descriptions, prix, &c., de leurs biens-fonds à

W. N. CRAWFORD, N. P.  
No. 25, Rue St. Gabriel.

Mai 12.

Manuscrit Perdu.

PERDU, Jeudi après midi, entre l'Evêché et le Port, Rue St. Denis, Bonsecours ou des Commissaires, un fort rouleau de papiers, contenant la Vie de ROBERT CAVELIER DE LA SALLE, traduit de SPARKS en français et entièrement manuscrit, le tout enveloppé d'un papier brouillard inséré des mots, LA SALLE.

Celui qui trouvera ce manuscrit est prié de le remettre à ce Bureau ou au propriétaire, Rue Bonsecours, No. 5.  
16 août.

A VENDRE

A CE BUREAU,

Le premier volume de la

REVUE CANADIENNE,

élégamment relié,

Prix 15 chelins.

M. Tardiff est chargé de l'agence de la Revue de Législation et de Jurisprudence et de la Revue Canadienne, à Québec.

LA REVUE CANADIENNE paraît le Samedi de chaque semaine. Elle formera, pour l'année, un volume contenant la matière de plus de dix volumes grands in-octavo. Le journal sera imprimé sur beau papier, et en partie typographique et matérielle sera sans reproches.

On s'abonne à la Revue Canadienne, au bureau du journal, no. 7 rue St.-Nicolas, ou aux bureaux du Rédacteur-en-chef, no. 31 rue St.-Gabriel, vis-à-vis l'Hôtel du Canada, de Mme. St.-Julien; et chez MM. Fabre et Cie., et C. P. Leprohon, Libraires de cette ville.

Un an . . . . . 20 chelins.  
Six mois . . . . . 10 ..  
Trois mois . . . . . 5 ..

LOUIS O. LE TOURNEUX,  
Rédacteur en chef et Propriétaire.

MONTRÉAL.  
IMPRIME PAR LOVELL ET GIBSON.